

MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES  
Montmorency

---

**Concours de design pluridisciplinaire  
pour l'élaboration d'un cahier de  
lignes directrices pour le concept  
narratif et visuel du secteur  
Montmorency du centre-ville  
de Laval, incluant les plans et devis  
d'une première intervention**

---



Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social  
– Division art et culture en collaboration avec le Service de  
l'urbanisme, le Service des communications et du marketing et le  
Bureau des grands projets

17 avril 2019



Ce projet est réalisé grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Ville de Laval remercie le Bureau du design de la Ville de Montréal pour sa précieuse collaboration.

# Table des matières

1. Description du projet .....	5
1.1. Mission et objectifs du projet .....	5
1.2. Approche .....	7
2. Contexte du projet .....	8
2.1 Ville de Laval.....	8
2.2 Centre-ville de Laval .....	10
2.3 Secteur Montmorency .....	11
2.4 Vision culturelle Métamorphoses créatives .....	13
2.6 Usagers.....	15
3. Description du secteur d'intervention .....	16
3.1 Périmètre et principaux accès .....	16
3.2 Voies publiques .....	16
3.3 Infrastructures et projets publics et privés structurants .....	18
3.4 Espaces publics.....	18
3.5 Zones prioritaires d'intervention .....	20
4. Besoins et exigences générales.....	22
4.1 Attractivité, ambiance et expérience .....	22
4.2 Mise en valeur des lieux d'intérêt et des attraits.....	22
4.3 Identité visuelle et narrative .....	23
4.4 Évolution des interventions .....	23
4.5 Potentiel d'intégration d'œuvres d'art public.....	24
4.6 Approche de développement durable .....	24
4.7 Accessibilité universelle .....	24
5. Contraintes lors du développement .....	24
5.1 Sécurité .....	24
5.2 Entretien .....	25
5.3 Résistance et conditions climatiques .....	25
5.4 Qualité, matériaux et finis.....	25
5.5 Éclairage, technologie, électricité et eau .....	25
5.6 Durée de vie .....	26

5.7 Réglementations .....	26
6. Objectifs de mise en œuvre .....	26
6.1 Objectifs de coûts du projet .....	26
6.2 Échéancier de réalisation .....	27
Annexe P-1 .....	28
Description des projets et infrastructures publics et privés structurants dans le secteur Montmorency .....	28
Annexe P-2 .....	30
Plan en format PDF du secteur Montmorency .....	30
Annexe P-3 .....	31
Travaux d'aménagement des secteurs autour de la Place Bell études conceptuelles et recommandations (extraits) par BC2 + Stantec .....	31
Annexe P-4 .....	32
Vision stratégique de l'expérience urbaine et de l'offre culturelle du quartier Montmorency au centre-ville de Laval par Intégral Jean Beaudoin .....	32

**Note concernant les annexes :**

Ces documents ont été produits avec les informations disponibles au moment de leur rédaction.  
Le contenu du Programme prédomine sur celui des annexes.



# 1. Description du projet

## 1.1. Mission et objectifs du projet

Alors que le développement de Laval s'est caractérisé, dans le passé, par une approche fonctionnaliste axée principalement sur l'usage de l'automobile, la Ville s'engage dorénavant à mettre les citoyens au cœur de sa planification territoriale, afin d'assurer l'émergence de milieux de vie complets.

Ces dernières années, des efforts importants ont été faits par la Ville et ses partenaires, afin de faire du centre-ville le cœur névralgique de Laval. Le secteur Montmorency, moteur culturel du grand centre-ville, est un quartier en profonde mutation marqué par la présence de nombreux chantiers, tant publics que privés. Représentant environ le quart de la superficie totale du centre-ville, son potentiel de développement est majeur.

Le secteur bénéficie d'une localisation stratégique, avec la présence de la station de métro Montmorency, d'un réseau de transport collectif structurant, d'importants boulevards à l'échelle municipale et une porte d'entrée régionale depuis l'autoroute 15. Il héberge plusieurs institutions d'importance telles que le Collège Montmorency, le campus de l'Université de Montréal, le Collège Letendre, la Maison des arts de Laval, la salle André-Mathieu ainsi que la Place Bell. La présence de ces institutions et de plusieurs autres, ainsi que la venue de nouveaux projets structurants axés sur la création et le savoir confèrent à ce territoire une forte valeur ajoutée où étudiants et créateurs de tout horizon tiennent un rôle d'avant plan pour le dynamisme du secteur.

Une vision culturelle pour le secteur Montmorency, intitulée *Métamorphoses créatives*, a été élaborée par la Ville et les partenaires du milieu culturel et d'enseignement afin de doter le secteur d'une signature unique affirmant le sentiment d'appartenance des Lavallois pour leur ville et contribuant à son attractivité extra-muros. Le secteur aspire à être davantage qu'un lieu de transit, mais plutôt un quartier où résidents, étudiants, travailleurs et visiteurs prendront part activement au développement d'un quartier animé et attrayant, un milieu de vie et d'affaires stimulant.

À ce jour, la vision *Métamorphoses créatives* ne se décline que sous la forme d'un énoncé textuel (voir section 2.4) et aucun visuel original n'a été développé pour l'illustrer. Les travaux dans le cadre du concours et ceux qui suivront par la suite avec le lauréat devront donc porter sur la matérialisation visuelle de cette vision ainsi que sur des moyens pour l'incarner et la déployer.

Par la mise en œuvre de ce concours, la Ville cherche à concrétiser visuellement la vision *Métamorphoses créatives* afin de la traduire en des principes d'interventions clairs pour en dégager une signature forte, exclusive et contemporaine valorisant l'expérience humaine et créative. Le concept narratif et visuel présenté devra définir l'ambiance des espaces et être aisément déclinable au cours des prochaines années.

Il devra répondre aux objectifs suivants :

- soutenir et renforcer le rayonnement de la Ville de Laval et de son territoire;
- affirmer la singularité de la Ville (*Urbaine de nature/île de la diversité*);
- contribuer à définir le caractère distinctif du secteur en devenir, à partir de la vision *Métamorphoses créatives*;
- définir une expérience urbaine à l'échelle humaine;
- marquer d'un symbole fort et durable l'occupation du secteur par la culture;
- stimuler l'innovation et la créativité;
- favoriser l'attractivité, la rétention de la clientèle et le dynamisme du secteur;
- mettre en valeur les attraits culturels, les institutions et les espaces publics existants et à venir;
- améliorer la qualité, l'esthétique, le confort et la convivialité des lieux;
- atténuer les nuisances pendant les chantiers;
- mettre à contribution les résidents, visiteurs et partenaires dans la transformation du secteur.

Le mandat du lauréat du concours se déclinera en deux parties distinctes :

- l'élaboration d'un cahier de lignes directrices visant à définir le concept narratif et visuel du secteur Montmorency du centre-ville de Laval; le cahier comportera à la fois des principes et stratégies à mettre en œuvre à long terme et des interventions ciblées avec esquisses pour une implantation à court ou moyen terme;
- la conception détaillée et les plans et devis d'une première intervention ciblée (ou séries d'interventions), incluant le suivi de fabrication et d'installation auprès du ou des fournisseurs sélectionnés d'un processus d'octroi de contrat.

### **Les objectifs des livrables du lauréat sont les suivants :**

Le cahier de lignes directrices visera à :

- informer les acteurs (internes et externes) sur le concept narratif et visuel *Métamorphoses créatives* du secteur Montmorency et sur sa portée pour les interventions dans l'espace public;
- énoncer les critères de design et principales caractéristiques à prendre en considération pour créer l'ambiance recherchée dans le quartier et permettre une cohérence des interventions futures avec le concept *Métamorphoses créatives*;
- énoncer les critères de design et les principales caractéristiques pour valoriser les espaces sous-utilisés et stratégiquement positionnés et pour atténuer l'impact des chantiers de construction sur la qualité de vie dans le quartier;
- identifier les emplacements extérieurs propices à l'implantation d'œuvres d'art public et/ou à la diffusion de projections artistiques dans le secteur;
- illustrer les concepts qui seront à déployer à court ou moyen terme dans le secteur, en mettant l'accent sur les zones prioritaires d'interventions;
- définir des principes et stratégies d'intervention qui seront à déployer dans un horizon long terme de bonification et d'implications de futurs partenaires.

La Conception détaillée et les plans et devis d'une première intervention ainsi que la réalisation qui suivra (autre contrat) viseront à :

- réaliser un premier jalon tangible et évocateur du concept narratif et visuel *Métamorphoses créatives* qui soit inspirant et mobilisant;
- faciliter l'appropriation du concept *Métamorphoses créatives* par les différents acteurs du secteur (internes et externes) à travers une action concrète;
- mobiliser les acteurs et inciter les dirigeants à s'engager pour le déploiement futur du concept *Métamorphoses créatives*;
- tester la viabilité et l'acceptabilité sociale du concept sur le terrain (durabilité, enjeux, correctifs pour le futur).

Au cours des prochaines années, la Ville prévoit concrétiser et déployer les autres interventions et stratégies du concept narratif et visuel avec ses ressources internes et/ou à la suite d'autres contrats pour la conception détaillée, les plans et devis et les travaux.

## 1.2. Approche

L'expérience citoyenne est au cœur de la stratégie d'intervention visant à créer un centre-ville qui portera les valeurs lavalloises. Pour créer ce milieu de vie distinctif ayant des caractéristiques propres, une ambiance originale doit être définie, afin qu'elle s'inscrive dans le cadre du secteur et alimente l'atmosphère souhaitée. Le propos doit être au cœur du projet afin de générer une expérience riche et authentique, axée sur la création de sens et d'émotion.

L'ampleur du territoire à l'étude commande la modulation des interventions à différentes échelles. À titre d'exemple, la création de sous-espaces est recherchée afin de créer des milieux aux expériences variées : assister à une manifestation culturelle de grande envergure, faire du lèche-vitrine, se détendre en plein air, déambuler, profiter d'espaces de rencontre, contempler une œuvre d'art, etc. Malgré cette modulation, une cohérence des langages formels est attendue afin de créer un environnement aux caractéristiques distinctives et facilement reconnaissables.

Différentes variables influenceront les interventions à concevoir, dont les fonctions actuelles ou projetées des bâtiments, le rapport à la rue de ces constructions, l'importance variable des voies publiques, la vocation actuelle ou projetée des espaces publics extérieurs ou encore les principaux flots de circulation piétons et véhiculaires. En conséquence, le choix des interventions devra prendre en considération les caractéristiques principales du milieu d'insertion.

Les stratégies et principes d'interventions qui sont recherchés dans le cadre du projet devront être :

- des interventions de nature **pérenne** à mettre en place à court, moyen ou long terme permettant de définir l'ambiance et le caractère identitaire du secteur ainsi que de mettre en valeur les lieux d'intérêt et les attraits;
- des interventions de nature **transitoire** permettant de soutenir la transformation et de dynamiser ce secteur en chantier au cours des années.

### Interventions pérennes :

Les interventions pérennes devront marquer le paysage et permettre d'affirmer le caractère identitaire et l'ambiance des lieux. Elles devront contribuer à mettre en valeur les attraits culturels, les lieux et institutions d'intérêt (comment les identifier et comment s'y rendre). Les interventions doivent être pérennes, tant sur le plan de la durabilité que de la qualité esthétique. Elles doivent être reconnaissables à l'échelle du territoire et porteuses de sens au plan narratif. Elles sont singulières et à l'image de la ville Urbaine de nature. Elles pourront être implantées progressivement, au fur et à mesure des budgets alloués et de la transformation des aménagements urbains et du cadre bâti.

Des interventions de l'ordre du réaménagement urbain impliquant des travaux majeurs ou des travaux d'infrastructures ne doivent pas être proposées de façon approfondie dans le cadre du projet. Par exemple, le réaménagement détaillé des traverses piétonnes ou le changement de vocation ou de reconfiguration permanente des rues outrepassent la portée du mandat du concept narratif et visuel. Il en est de même pour la création de nouveaux grands espaces verts. Ces changements structureaux sont plutôt proposés dans le cadre d'autres démarches (voir annexe P-3 Travaux d'aménagement des secteurs autour de la Place Bell — Études conceptuelles et recommandations — BC2 + Stantec). À terme, la modification de l'aménagement urbain et le concept narratif et visuel contribueront de façon complémentaire à faire du secteur un milieu de vie plus convivial, à l'échelle humaine.

### Interventions transitoires :

Des interventions transitoires seront essentielles à la vitalité de ce secteur qui sera en transformation pour les prochaines années. L'occupation temporaire des lieux s'inscrit dans le contexte de mutation du territoire et par conséquent dans la vision culturelle liée à *Métamorphoses créatives*. À l'heure actuelle, une importante superficie de terrains vacants et/ou sous-utilisés caractérise le secteur. Au fil des années, le secteur se modifiera et plusieurs chantiers se côtoieront et se succéderont. Des installations éphémères ou saisonnières devront donc être prévues, pour des périodes d'occupation variables, contribuant ainsi à l'animation du secteur et à la complémentarité de la signature visuelle. Ces installations pourraient être implantées sur le domaine privé ou public, et les choix devraient être notamment basés sur les prochains travaux d'aménagement urbain ou de construction d'infrastructures privées ou publiques dans le secteur.

Les objectifs poursuivis par les interventions transitoires sont les suivants :

- atténuer l'impact des chantiers de construction sur la qualité de vie des usagers;
- valoriser des espaces actuellement sous-utilisés et stratégiquement positionnés en tenant compte des conditions climatiques parfois difficiles (exposition au grand vent);
- contribuer à l'animation du quartier;
- offrir des lieux permettant le déploiement de l'offre culturelle;
- offrir des activités complémentaires aux équipements ou institutions existants;
- devancer les opérations des institutions ou équipements, dont la construction n'est pas commencée.

De façon non limitative, qu'elles soient de nature pérenne ou transitoire, les interventions à proposer dans le cadre du projet pourront se traduire par des parcours d'interprétation ou expérientiels, une mise en lumière, des éléments signalétiques, du mobilier urbain, des installations, voire même des aménagements urbains légers ou paysagers, dans un plus large horizon.

Le concept proposé doit être original et ne pas avoir été préalablement exploité.

Tous les moyens peuvent être proposés. Innovation et créativité sont attendues pour créer un milieu hautement distinctif et surprenant.

## 2. Contexte du projet

### 2.1 Ville de Laval



Territoire insulaire du sud du Québec, Laval est bordée par les régions administratives de Montréal, de Lanaudière et des Laurentides. Son territoire, situé au nord-ouest de l'île de Montréal, est délimité par la rivière des Prairies, la rivière des Mille Îles et le lac des Deux-Montagnes. Il est composé de l'île Jésus et d'une centaine d'îles et îlots sur les deux rivières. Sa liaison avec la métropole est assurée par sept ponts ainsi qu'un traversier. L'île Jésus est également connectée par des ponts aux municipalités de la couronne nord que sont Terrebonne, Bois-des-Filion, Rosemère, Boisbriand et Saint-Eustache. Laval constitue l'un des cinq secteurs de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont elle est une ville centrale tant sur le plan géographique que démographique et économique.

Figure 1 : Les secteurs géographiques de la CMM

Source : CMM, 2016.

Déjà habitée par les populations autochtones il y a 4 000 ans, l'île est redécouverte en 1535 par Jacques Cartier. On lui donnera le nom d'île Jésus à la suite de sa concession aux Jésuites en 1636. En 1675, elle est cédée à Mgr François Montmorency de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, qui lui laissera plus tard son nom. Une nouvelle concession en 1680, au Séminaire de Québec, constitue le début d'un aménagement agricole soutenu grâce à la construction de chemins et de moulins. Cette vocation agricole, qui se développe à partir de la pointe est de l'île, perdurera plus de deux siècles et vaudra au territoire le surnom de « jardin de Montréal ».

Le 18<sup>e</sup> siècle est marqué par la création des paroisses Saint-François-de-Sales, Sainte-Rose-de-Lima, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Martin. En 1855, des municipalités sont créées à partir de ces paroisses. Durant la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle, la paroisse et la municipalité de paroisse de Sainte-Dorothée ainsi que la municipalité de village de Sainte-Rose sont créées. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la ville de Laval-des-Rapides, la municipalité de village de L'Abord-à-Plouffe et la ville de Laval-sur-le-Lac sont à leurs tours constituées. Des municipalités axées sur la villégiature sont également fondées autour des plages, comme le village de Plage-Laval ou encore la ville des Îles-Laval. L'organisation du territoire durant toute cette période a favorisé un développement polycentrique de l'île, autour de multiples noyaux villageois.

L'accroissement significatif de la population de l'île Jésus après la Seconde Guerre mondiale, jumelé à la modernisation de la construction résidentielle et des services ainsi qu'à la création de quartiers industriels, lance une nouvelle ère dans l'évolution du territoire : celle de la migration massive vers la banlieue, période prospère pour l'île Jésus. Ce changement majeur pousse la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus (commission Sylvestre) à recommander la fusion des 14 municipalités qui composent alors l'île. À la suite d'une première fusion municipale (L'Abord-à-Plouffe, Renaud et Saint-Martin) en 1961, créant ainsi la cité de Chomedey, la fusion définitive de toutes les municipalités du territoire est décrétée le 6 août 1965. C'est ainsi qu'est fondée la Ville de Laval.<sup>1</sup>

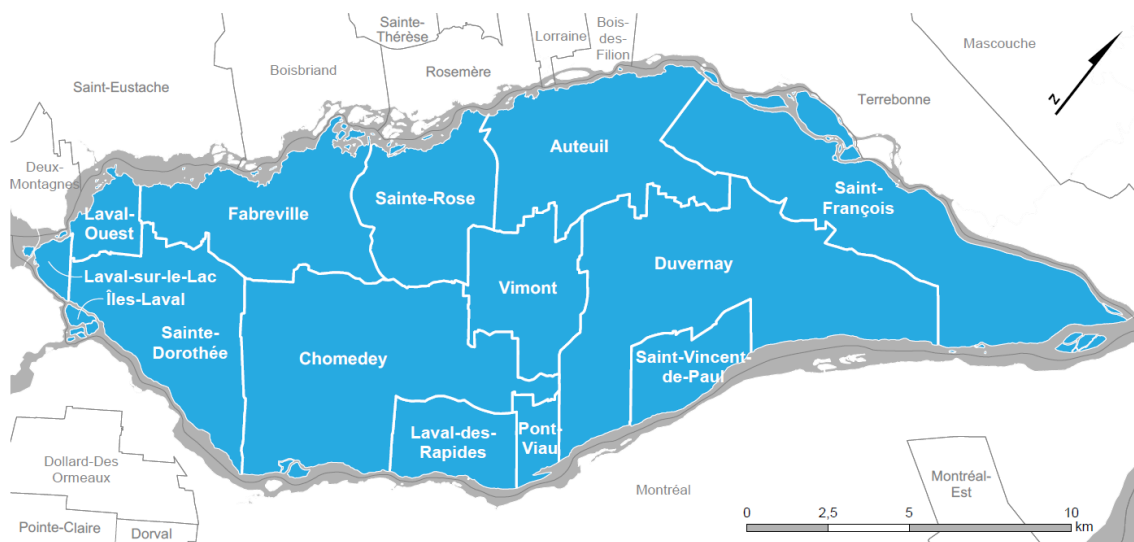


Figure 2 : Le territoire de Laval et les 14 ex-municipalités  
 Source : Ville de Laval, 2016

<sup>1</sup> Extrait provenant du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, août 2017.

Laval connaît depuis quelques années une importante transformation. Celle-ci s'est entamée sous l'impulsion du processus de réflexion et d'action *Repensons Laval*, duquel a émergé, parmi plusieurs autres documents, la vision stratégique *Urbaine de nature* en 2015, le plan stratégique *Laval 2020*, le schéma d'aménagement et de développement révisé en 2017 et le repositionnement de marque de la Ville qui est en cours. L'ensemble de ces outils de planification vise à faire de Laval une ville à échelle humaine, où il fait bon vivre en harmonie avec les milieux naturels et où les résidents peuvent exprimer leur vision pour l'avenir de leur territoire et participer activement à le réaliser. L'ensemble de ces documents peut être consulté en ligne sur le site de Ville de Laval.

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/vision-strategique.aspx>

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/schema-damenagement-du-territoire.aspx>

## **Vision stratégique et repositionnement de marque de Ville de Laval**

La vision stratégique 2035 vise la poursuite d'une urbanisation du territoire qui s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur des milieux naturels et des terres agricoles.

Laval est en 2035 une communauté dynamique et inclusive, une collectivité en santé et épanouie, un archipel vert et bleu comportant une diversité de quartiers complets et une ville compétitive et prospère qui favorise la mobilité active et durable. Cette vision constitue la boussole qui guidera le développement futur de Laval.

### **« Laval, urbaine de nature »**

*Grande ville moderne, Laval se déploie dans le respect du bien-être de ses citoyens. Son développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels.*

*À la grandeur de l'île, ses quartiers chaleureux et son centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec ses rivières, ses bois, ses parcs et ses terres agricoles. En 2035, Laval est une véritable force urbaine tout en nature.*

En 2017, la Ville de Laval a entrepris une démarche stratégique de repositionnement de marque qui touchera tant son organisation que la mise en marché de son territoire. Un positionnement de marque fort et unique, en lien avec la vision stratégique, est en cours de développement et s'articule autour de « **Laval, île de la diversité** ». Des informations additionnelles seront transmises aux finalistes lors du démarrage de l'étape 2 du concours.

## **2.2 Centre-ville de Laval**

Situé au cœur de l'île, le centre-ville se situe de part et d'autre de l'autoroute 15, au sud de l'autoroute Jean-Noël Lavoie (440), et s'étend jusqu'aux boulevards de la Concorde et Notre-Dame, entre le boulevard Chomedey, la voie ferrée du Canadien Pacifique et les boulevards Saint-Martin Ouest et Le Corbusier (voir la zone pointillée en rouge aux figures 3 et 4). Sa localisation s'explique par la concentration d'emplois et de déplacements et par la diversité de ses composantes, en complémentarité avec l'intensité et la forme du développement qui s'y déploie.

Un Programme particulier d'urbanisme (PPU) est présentement en cours de réalisation pour tout le territoire du centre-ville de Laval. Les travaux devraient se terminer en 2020.



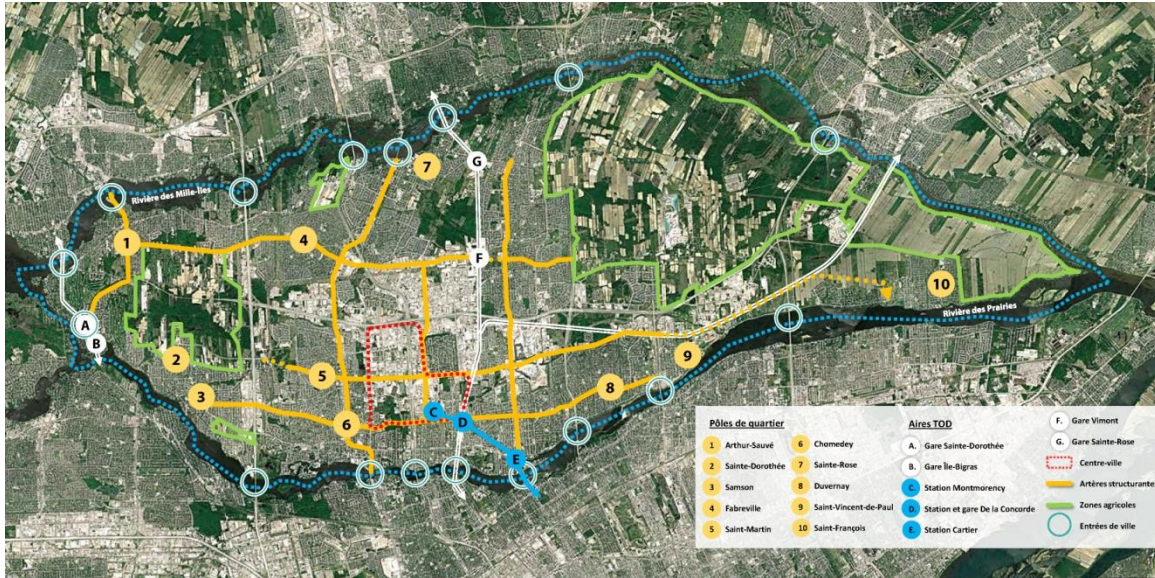


Figure 3 : Les composantes stratégiques du tissu urbain de la Ville de Laval  
Source : Ville de Laval

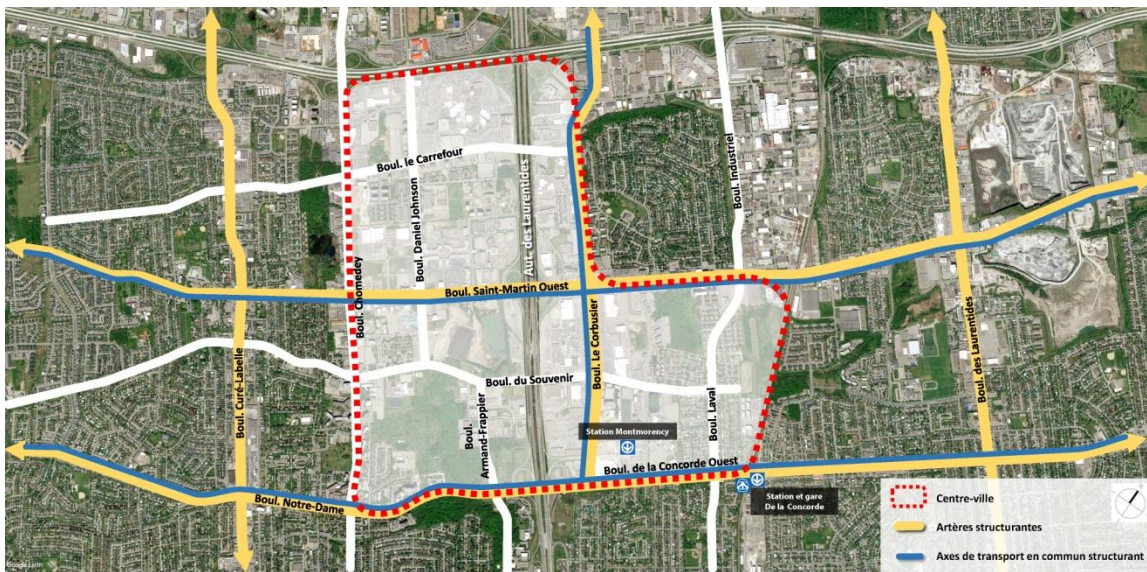


Figure 4 : Le centre-ville de Laval (secteur Montmorency à l'Est)  
Source : Ville de Laval

Ces dernières années, des efforts importants ont été faits par la Ville et ses partenaires afin de faire du centre-ville le cœur névralgique de Laval. Le centre-ville présente plusieurs attraits qui en font un site d'intérêt tant municipal que métropolitain, et qui, développés avec une vision cohérente assurant un équilibre des formes urbaines et des vocations sur le territoire, contribueront à l'émergence de nouveaux milieux de vie de qualité.

### 2.3 Secteur Montmorency

Le secteur illustré aux figures 5 et 6, appelé provisoirement Montmorency en raison du cégep et de la station de métro du même nom, est le territoire d'intervention pour le concours. Le plan du secteur peut être consulté à l'annexe P-2.



Le secteur Montmorency compte sur la présence d'un ensemble d'institutions culturelles et d'enseignement autour desquelles gravitent des organismes et des créateurs qui contribueront activement à rendre le quartier vivant et vibrant. Un pôle de transports collectifs important contribue par ailleurs au développement durable du quartier et à sa vitalité. La présence de la station de métro Montmorency, combinée à l'arrivée de la Place Bell, ancre désormais profondément ce secteur dans une logique métropolitaine. Bien qu'il doive d'abord et avant tout être pensé pour les Lavallois, le secteur Montmorency, comme d'autres secteurs du grand centre-ville, est voué à desservir les citoyens de l'ensemble du Grand Montréal et au-delà.

La concentration culturelle et éducative, déjà forte, est appelée à poursuivre sa croissance au cours des prochaines années. D'importants projets structurants (voir annexe P-1), dont le Centre de création artistique professionnelle, la Bibliothèque centrale de Laval, et l'espace multifonctionnel de diffusion de spectacles et d'événement — Le Cube (nom provisoire), contribueront à renforcer la vocation du secteur. Les récentes institutions et celles projetées, tant publiques que privées, en feront un quartier résolument contemporain. Tourné vers l'avenir, le secteur s'appuie sur les institutions culturelles et du savoir et sur la présence d'entreprises innovantes, attirant une clientèle jeune et dynamique qui contribue à son essor.



Figure 5 : Le secteur Montmorency  
Source : Ville de Laval

Une étude préparatoire a été réalisée par l'équipe multidisciplinaire BC2 + Stantec pour les travaux d'aménagement du secteur. Cette étude, qui présente entre autres une analyse du milieu ainsi que des principes et propositions d'aménagement, peut être consultée à l'annexe P-3.



## 2.4 Vision culturelle Métamorphoses créatives

Une vision culturelle titrée *Métamorphoses créatives* a été élaborée pour le secteur Montmorency et constitue l'intrant principal pour le concours. *Métamorphoses créatives* est le fruit d'un travail collaboratif entre le milieu culturel et la Ville. Il énonce la visée et les aspirations d'une communauté mobilisée et engagée dans le développement d'un pôle culturel phare. Il sert de guide pour assurer la cohérence et maximiser la portée des décisions et des gestes qui mèneront vers la pleine réalisation du secteur à court et long terme.

La vision *Métamorphoses créatives* est issue de plusieurs travaux réalisés depuis quelques années par la Ville et les acteurs culturels, dont notamment une étude sur l'implantation des infrastructures culturelles et une vision du déploiement de l'offre culturelle dans le secteur Montmorency (voir annexe P-4).

### **Métamorphoses créatives, la vision du secteur Montmorency :**

- > *La vision culturelle Métamorphoses créatives embrasse pleinement le contexte évolutif du secteur Montmorency. Elle propose d'utiliser l'art, l'architecture et le design comme agents de régénération de l'espace urbain et comme catalyseurs de l'expérience humaine dans le quartier, le transformant en un milieu de vie animé et inspirant.*
- > *L'offre artistique s'y déploie aux rythmes des saisons, des lieux et des gens et se nourrit de la synergie des institutions et des acteurs du milieu culturel. Véritable laboratoire vivant, l'art s'y exprime dans un esprit de métamorphose en renouvelant continuellement la rencontre entre le public et la création.*
- > *Phare culturel identitaire à portée internationale, le quartier Montmorency devient une destination incontournable, ancrée dans sa collectivité et connectée sur le monde.*

### **Métamorphoses créatives prend racine dans...**

- > *Un concept identitaire distinctif, inscrit dans le territoire lavallois et marqué par la créativité, établissant un dialogue perpétuel entre la Ville et la nature, entre l'humain et la culture.*

### **Métamorphoses créatives repose sur la synergie...**

- > *Des citoyens, premiers contributeurs à la métamorphose, qui vivent le quartier et le font vivre.*
- > *Des acteurs culturels engagés et œuvrant ensemble à la transformation du secteur Montmorency en un quartier passionnant, où il fait bon vivre et grandir, créer, étudier, travailler et se divertir.*
- > *Des acteurs du milieu des affaires, du savoir et de la culture cohabitant dans une dynamique de partenariats fructueux, et contribuant à l'essor culturel, éducatif, économique et touristique de la région.*

### **Métamorphoses créatives innove et se réinvente grâce à...**

- > *Des institutions de recherche, de création et de production artistique à la fine pointe de la technologie, où les créateurs d'ici et d'ailleurs collaborent dans un esprit d'émulation stimulant et effervescent.*
- > *Un pôle de recherche et d'innovation en culture/savoir s'appuyant sur une complicité active du milieu culturel avec les établissements d'enseignement du territoire.*

### **Métamorphoses créatives se déploie à travers...**

- > *Des institutions de diffusion culturelle fortes, garantissant un accès en continu à des programmations diversifiées et complémentaires.*
- > *Une offre culturelle hors les murs expérientielle, reposant sur des orientations artistiques audacieuses, révélant la mutation d'un quartier vibrant et l'accompagnant jusqu'à sa pleine maturité (événements, festivals, installations éphémères, laboratoires de création in situ, projection architecturale et artistique, art public, land art, art de rue, performances, etc.).*

### **Métamorphoses créatives investit...**

- > *Les entrées de ville (autoroute, métros, terminus, gare), véritables portails d'accueil du secteur Montmorency, marqués par des interventions artistiques d'envergure et témoignant fortement de l'unicité du quartier.*
- > *Les parvis et les espaces publics, animés et habités par la culture sous toutes ses formes s'adaptant au déploiement d'une offre culturelle plurielle.*
- > *Les cimes d'édifices coiffées d'un ensemble cohérent d'installations artistiques, renouvelant le profil du centre-ville et concourant à son rayonnement.*
- > *Les jardins et les îlots intimistes, propices à la détente et à la contemplation, et favorisant les interactions sociales.*
- > *Les stationnements étagés conçus à la manière d'œuvres architecturales contemporaines, enveloppés de jardins verticaux et peuplés de places publiques suspendues.*
- > *Les stationnements de surface transformés en œuvres d'art qui se dévoilent en période d'affluence moindre.*
- > *Les terrains vacants et les espaces à louer, occupés par des aménagements transitoires et des événements culturels éphémères assurant le maintien d'une qualité de l'expérience pour les visiteurs et les résidents, avant et pendant les chantiers.*
- > *Les établissements commerciaux, éducatifs, communautaires et sportifs, enrichis par la présence de la culture et contribuant à la vitalité du quartier créatif.*

### **Métamorphoses créatives s'incarne dans...**

- > *Un concept d'aménagement intégré, canevas du déploiement de la culture sur le territoire, assurant la connectivité entre les institutions et les espaces publics du quartier et favorisant une expérience urbaine fluide, conviviale et à l'échelle humaine.*
- > *Un environnement bâti et aménagé durable, empreint de nature et de beauté, dont l'esthétique harmonieuse et la qualité exemplaire sont célébrées et enrichissent le patrimoine de demain.*
- > *Des infrastructures culturelles dont l'implantation stratégique et l'architecture inspirante sont réfléchies en fonction d'une expérience mémorable pour les résidents et les visiteurs.*
- > *Des édifices en transparence, favorisant la perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur, générant un dialogue entre les sphères privées et publiques, entre le citoyen et sa ville.*
- > *Un mobilier urbain exclusif, adapté aux fonctions événementielles et culturelles, et transposant la signature identitaire du quartier.*
- > *Une mise en lumière poétique créant une atmosphère chaleureuse, rythmant la vie du quartier et affirmant l'identité distinctive de chacune des institutions.*
- > *Une signalétique culturelle et événementielle dynamique, pointant vers les attraits et les activités du quartier et témoignant de la vitalité du secteur.*

### **Métamorphoses créatives est connecté par...**

- > *Un sentier artistique organique, reliant les institutions, les espaces publics, les portails d'entrée et les installations culturelles, révélant une trame urbaine inusitée et invitant à une expérience déambulatoire ludique et insolite.*

### **Métamorphoses créatives compte sur...**

- > *Un plan de gouvernance et des politiques de gestion agiles, au service des initiatives innovantes et de l'expression de la créativité, garantissant le développement cohérent du quartier.*
- > *Un financement et une équipe expertisée et consacrée, indispensables à la concrétisation de la vision.*
- > *Des équipements de pointe supportant le déploiement de l'offre culturelle et événementielle dans le secteur.*
- > *Une stratégie de communication marketing spécifique au pôle culturel Montmorency, lui assurant un rayonnement national, voire international.*

### **Métamorphoses créatives c'est...**

- > *Le catalyseur de l'expérience humaine du quartier Montmorency.*
- > *L'offre artistique déployée aux rythmes des saisons, des lieux et des gens se nourrissant de la synergie des institutions et des acteurs du milieu culturel.*
- > *Un laboratoire vivant, où l'art s'y exprime dans un esprit de métamorphose, renouvelant continuellement la rencontre entre le public et la création.*
- > *Un phare culturel identitaire à portée internationale, une destination incontournable ancrée dans sa collectivité et connectée sur le monde.*

## **2.5 Parties prenantes**

La vision culturelle *Métamorphoses créatives*, fruit d'un travail collaboratif, a été articulée entre 2015 et 2018. Plusieurs acteurs ont été interpellés lors de l'élaboration de la vision et seront également impliqués lors des étapes clés d'approbation du concept narratif et visuel du secteur Montmorency du centre-ville de Laval.

### **Ville de Laval**

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social  
Bureau des grands projets  
Service des communications et du marketing  
Service de l'urbanisme  
Service du développement économique  
Service des travaux publics

### **Milieu culturel (charrette culturelle)**

Conseil régional de la culture de Laval	Productions le p'tit monde
[co] motion	Rencontre théâtre ados
Evenko	Réseau ArtHist
Regroupement des organismes culturels et des artistes lavallois (ROCAL)	Société littéraire de Laval
Harpagon théâtre	Théâtre tombé du ciel
La Centrale des artistes	Théâtre Bluff
Lis avec moi	Théâtre incliné
Orchestre symphonique de Laval	Verticale – centre d'artistes
	Zeugma

### **Milieu de l'enseignement**

Collège Montmorency  
Université de Montréal  
UQAM  
Collège Letendre

### **Partenaires du développement culturel**

Tourisme Laval  
Chambre de commerce et de l'industrie de Laval

## **2.6 Usagers**

Les usagers qui bénéficieront des interventions du concept narratif et visuel sont les résidents du secteur (zones résidentielles à proximité et plusieurs tours d'habitation en construction), les étudiants, les travailleurs, les artistes et les visiteurs (de Laval et de l'extérieur).

Les institutions culturelles, les maisons d'enseignement collégial et universitaire, de même que les industries créatives (existantes et futures), contribuent à dynamiser le secteur avec une clientèle relativement jeune.

La station de métro achalandée et les transports collectifs amènent un nombre considérable de passants qui transitent par le secteur Montmorency, mais qui pourraient être susceptibles de s'y arrêter.

De nombreuses familles et groupes scolaires fréquentent également le quartier pour participer à des activités culturelles ou sportives dans le secteur (Maison des arts, Place Bell, à titre d'exemples).

### 3. Description du secteur d'intervention

#### 3.1 Périmètre et principaux accès

Le périmètre d'intervention est défini à la figure 6. Il est approximativement délimité au nord par le boulevard du Souvenir, à l'est par l'arrière du terrain du Collège Montmorency, au sud par le boulevard de la Concorde et à l'ouest par l'autoroute 15. Vers l'est, un prolongement s'étend le long du boulevard de la Concorde vers la station de métro de la Concorde, qui constitue un point d'entrée au secteur. La station de métro et le terminus Montmorency, ainsi que la sortie de l'autoroute 15 vers le boulevard de la Concorde sont deux autres points d'entrée à considérer.



Figure 6 : Le secteur d'intervention  
Source : Ville de Laval

#### 3.2 Voies publiques

Le réseau routier du secteur Montmorency est déjà en place, mis à part celui du centre commercial Quartier Laval qui pourrait éventuellement faire l'objet d'un redéveloppement. À court terme, aucun changement dans les gabarits des voies existantes n'est projeté, et aucune modification importante n'est prévue aux endroits ayant fait l'objet de travaux d'aménagement urbain en 2017.

Le plan de la figure 7 montre ce réseau et distingue cinq catégories de voies de circulation :

- les artères principales;
- les boulevards urbains;
- les rues d'ambiance commerciale favorisant l'animation;
- les rues locales;
- les passages piétonniers et les ruelles.

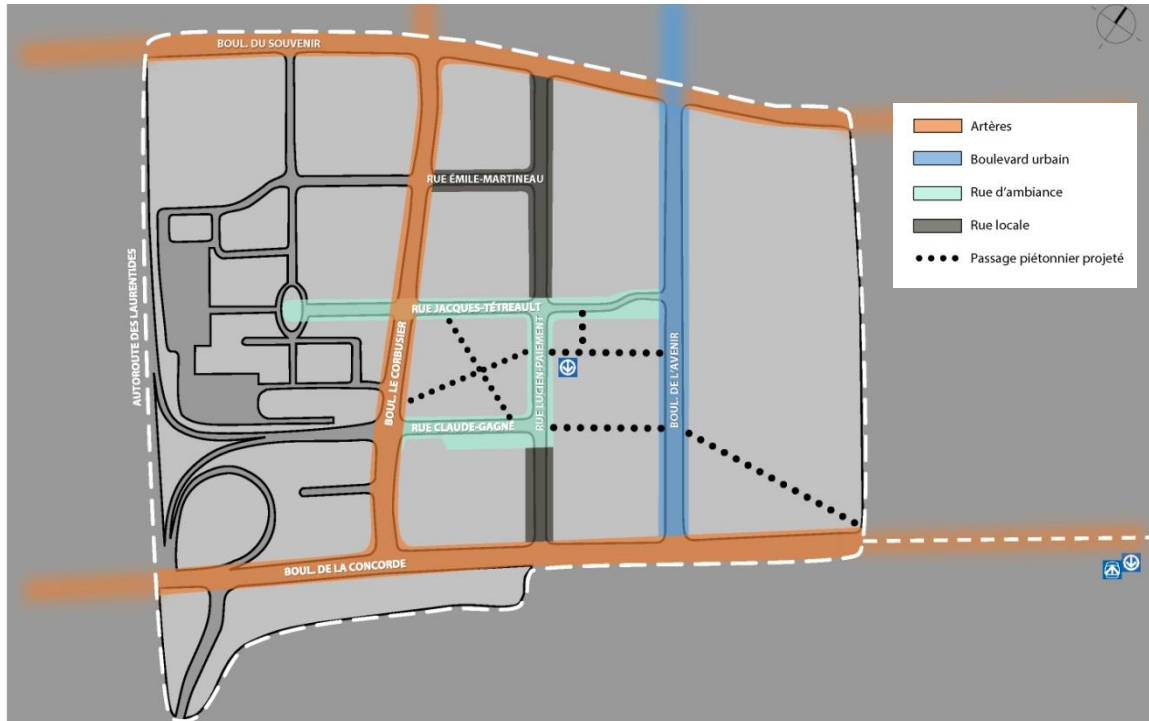


Figure 7 : Catégories de voie de circulation

Source : Ville de Laval

À plus long terme, des améliorations en aménagement pourraient être apportées aux traverses piétonnes afin de rendre les déplacements plus conviviaux et sécuritaires pour les piétons (voir annexe P-3). Les intersections du boulevard Le Corbusier avec les rues Jacques-Tétréault et Claude-Gagné, ainsi que celles du boulevard de l'Avenir avec la rue Jacques-Tétréault et l'entrée du terminus d'autobus du Réseau de transport métropolitain (RTM) font notamment partie des emplacements à sécuriser et à rendre plus conviviaux. Ces travaux sont de l'ordre du réaménagement urbain et de la modification d'infrastructures et ne constituent donc pas des interventions à traiter de façon approfondie dans le cadre du projet de concept narratif et visuel. Toutefois, des interventions légères ou ludiques, facilitant les déplacements et contribuant à améliorer l'expérience de l'attente aux intersections, sont encouragées.

Afin d’avoir une meilleure compréhension, les caractéristiques pour chacune des catégories de voies de circulation sont énumérées au tableau de la figure 8.

Type de voie	Gabarit approximatif	Trottoir	Végétaux	Transport collectif	Piste cyclable	Intensité de la circulation véhiculaire	Entrées charretières
<b>Artère principale</b>	33 à 43 mètres	Oui	Plantation continue	Parcours d’autobus	Oui	Importante	Potentiel d’implantation
<b>Boulevard urbain</b>	37 mètres	Oui	Plantation sporadique	Parcours d’autobus	Oui	Importante	Potentiel d’implantation
<b>Rue d’ambiance commerciale</b>	20 à 25 mètres	Présence variable	Plantation sporadique	Aucun	Non	Modérée (peut être ponctuellement fermée)	À minimiser
<b>Rue locale</b>	20 mètres	Présence variable	Plantation sporadique	Aucun	Non	Modérée	Potentiel d’implantation

Figure 8 : Caractéristiques des voies de circulation  
Source : Ville de Laval

### 3.3 Infrastructures et projets publics et privés structurants

Le secteur Montmorency comporte à l’heure actuelle trois institutions culturelles de diffusion. Trois autres projets de bâtiments culturels d’envergure nationale (Centre de création artistique professionnelle, Bibliothèque centrale de Laval et Le Cube) sont en cours d’élaboration et contribueront à positionner le secteur comme un pôle culturel phare du Grand Montréal. Par la nature de ces projets, le quartier affirmera d’autant plus sa vocation créative, notamment dans le secteur des arts numériques. Des projets immobiliers privés sont également en élaboration ou en construction sur des sites stratégiques, au cœur du secteur Montmorency. À terme, ces bâtiments contribueront également fortement à l’ambiance et à la vitalité des lieux.

Le déploiement complet de l’ensemble de ces projets se fera au cours des prochaines années. Voir l’annexe P-1 pour la description des projets majeurs structurants.

### 3.4 Espaces publics

Le secteur Montmorency comporte plusieurs espaces publics extérieurs (voir figure 9), auxquels d’autres s’ajouteront dans les prochaines années. Les emprises publiques et les espaces extérieurs compris entre les bâtiments, existants ou projetés, et la partie d’emprise consacrée à la circulation véhiculaire font également partie de l’espace public au sens du présent mandat.





Figure 9 : Les espaces publics dans le secteur, actuels et proposés  
 Source : Ville de Laval

Les espaces publics existants sont les suivants :

**Place publique et parvis**

- Place Claude-Léveillée;
- Maison des arts;
- Place Bell;
- Collège Montmorency et Salle André-Mathieu;
- Collège Letendre;

**Espace événementiel**

- Espace événementiel de la rue Claude-Gagné;  
 (Rue aménagée pour être fermée et accueillir des événements — renforcement de la chaussée pour l’installation d’une scène d’envergure, capacité de 10 000 personnes, fûts événementiels programmables, espace électrifié et connecté);

**Espace vert**

- Espace vert (sud du boulevard de la Concorde) — l’espace existe, mais est partiellement aménagé.

Potentiel d’aménagement de nouveaux espaces publics :

De futurs parvis privés ou publics seront aménagés dans les années à venir, en lien avec le développement des grands projets d’infrastructure (Centre de création artistique professionnelle, Bibliothèque centrale de Laval, Le Cube, Espace Montmorency et Urbania).

Dans le document *Travaux d’aménagement des secteurs autour de la Place Bell — Études conceptuelles et recommandations* (annexe P-3), des propositions d’aménagement ou de réaménagement des espaces actuels en de futurs espaces publics sont proposées (figure 9 partie hachurée). Ce document est à titre informatif et ne constitue pas une forme d’engagement de réalisation par la Ville. Le Programme particulier d’urbanisme (PPU), en cours de réalisation, viendra confirmer la vocation de ces différents espaces.

### Déploiement du concept narratif et visuel dans l'espace public :

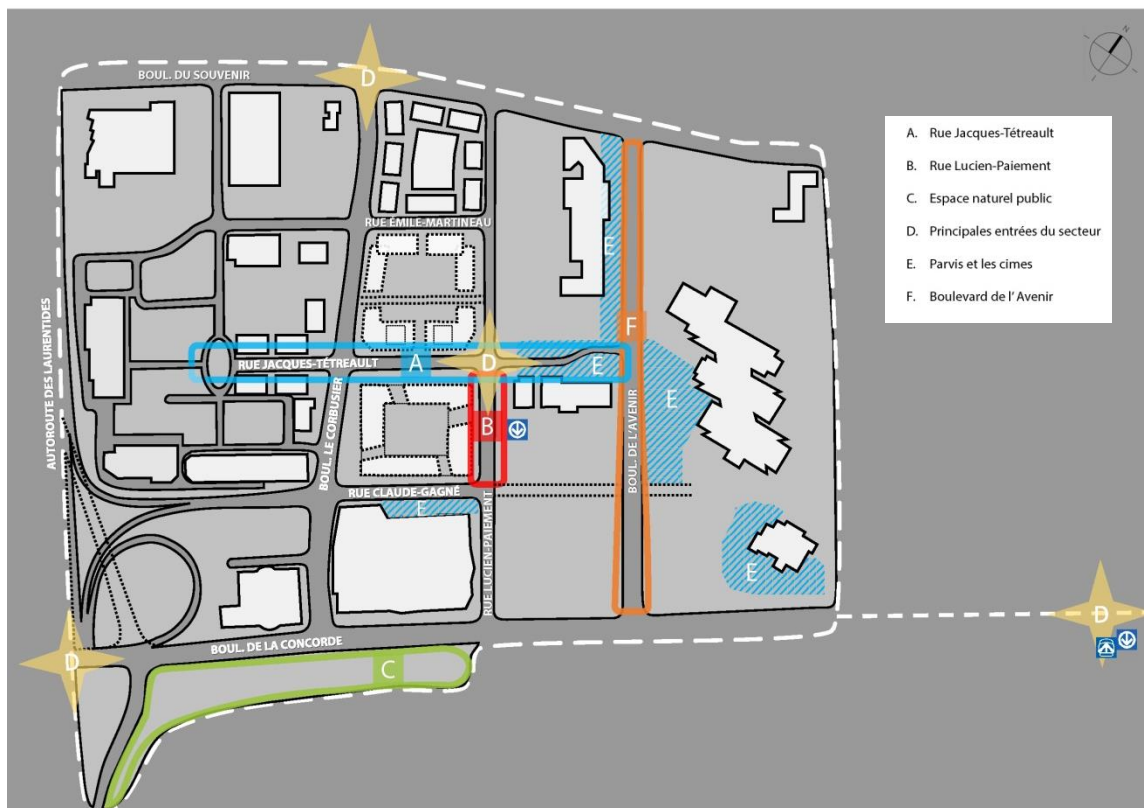
Les activités suivantes devraient notamment pouvoir être tenues dans l'un ou l'autre des espaces publics :

- une offre culturelle, sous différentes formes (ex. art de rue, performance, installation éphémère, projection artistique architecturale, exposition ou cinéma en plein air, concert intime, etc.);
- un festival ou un autre événement ponctuel (différentes envergures possibles : 500, 2000 ou 10 000 personnes);
- un marché, une foire commerciale ou artisanale;
- de l'animation publique ou communautaire;
- le prolongement extérieur des activités des institutions à proximité;
- des activités libres de détente ou de rencontres.

Il importe, pour les partenaires de la vision culturelle *Métamorphoses créatives*, que les espaces publics puissent être interreliés, de manière à contribuer à la cohésion du secteur Montmorency. Le concept narratif et visuel doit pouvoir s'exprimer en continuité, sans frontière nette entre les domaines publics et privés, assurant un dialogue entre ces deux domaines, particulièrement dans une vision à long terme.

### 3.5 Zones prioritaires d'intervention

En fonction de la planification actuelle pour le territoire à l'étude, certains points focaux particulièrement propices aux interventions recherchées ont déjà été identifiés. Il s'agit également d'endroits où la mise en œuvre pourrait être entreprise à courte échéance. Ces différentes zones d'intervention devront être traitées obligatoirement dans le cahier de lignes directrices du livrable du lauréat. Ces zones sont également à prioriser dans le cadre des livrables de la prestation des finalistes, comme indiqué au Règlement du concours.





A. La rue Jacques-Tétreault, entre les boulevards de l’Avenir et Le Corbusier, incluant son prolongement commercial privé vers l’ouest et la Place Claude-Léveillée :

La rue Jacques-Tétreault est prioritaire en raison de sa localisation stratégique à la sortie du métro. Elle accueille une forte concentration de marcheurs. Identifiée comme le cœur du quartier, elle présente un fort potentiel de transformation dans les années à venir, en raison des projets mixtes Espace Montmorency et Urbana (façades commerciales prévues) et du terrain vacant, appartenant à la Ville et situé en face du métro et de l’Université de Montréal. La Ville souhaite de plus restreindre l’accès véhiculaire lors d’événements, ce qui constitue une opportunité pour le déploiement du concept narratif et visuel.

B. La rue Lucien-Paiement, entre les rues Jacques-Tétreault et Claude-Gagné :

Principal trajet piéton entre la sortie du métro et la Place Bell, ce tronçon de la rue Lucien-Paiement devrait éventuellement être bordé à l’ouest par le projet Espace Montmorency. Pour ce projet immobilier, des façades commerciales sont proposées ainsi que l’implantation de pavillons permettant l’opération de commerces ouverts sur l’extérieur, destinés à contribuer à l’animation de ces espaces extérieurs accessibles au public. Le lieu propose un espace public en son centre qui connecte les rues du quadrilatère et permettant une connexion importante pour les parcours. Cet espace sera potentiellement exploité pour la diffusion d’une offre culturelle.

C. L’espace naturel public longeant le côté sud du boulevard de la Concorde :

Cet espace vert présente des opportunités d’aménagement et de mise en lumière, principalement en bordure du boulevard de la Concorde ou dans les abords de la bretelle de l’autoroute. Cet espace est jugé prioritaire en raison de l’apport qu’il peut représenter en marquant l’entrée du quartier et en servant de toile de fond au secteur Montmorency.

D. Les principales entrées au secteur (la bretelle d’accès de l’autoroute 15/l’entrée nord par le boulevard Le Corbusier/les stations de métro Montmorency et de la Concorde) :

Ces accès au secteur offrent l’opportunité de marquer l’entrée dans un secteur unique sur le territoire de Laval, en exprimant de façon créative l’essence du lieu qui s’offre au visiteur. Un repère visuel adapté à l’échelle des lieux et au plus grand nombre d’usagers qui les fréquentent devrait permettre, dès l’entrée dans le secteur Montmorency, de communiquer en un coup d’œil au visiteur l’essence créative du quartier. Un traitement particulier devrait donc être réservé à l’aménagement de ces emplacements, par exemple par le biais de l’intégration d’œuvres d’art public majeures, d’éléments de signalétique, de mobilier urbain signature, d’utilisation d’une stratégie de mise en lumière ou de tout autre moyen dont les impacts visuels dans l’espace sont considérables.

E. Les parvis et les cimes des infrastructures culturelles et d’enseignement existantes et projetées :

Les abords des infrastructures culturelles et d’enseignement sont propices à l’aménagement de lieux reflétant leur vocation et permettant l’exercice de leur mission dans l’espace public. Les cimes peuvent être occupées, notamment par des œuvres d’art, des interventions artistiques ou lumineuses ou tout autre concept à être proposé. Il s’agit d’espaces privilégiés permettant de contribuer à l’expression du caractère créatif et innovateur du quartier.

F. Le boulevard de l’Avenir, entre le boulevard de la Concorde et le boulevard du Souvenir :

Cet axe routier faisant inévitablement partie d’un éventuel parcours reliant les principales composantes culturelles et du savoir dans le secteur, son traitement devrait refléter cette vocation.

Actuellement, le gabarit de la voie du boulevard de l’Avenir est surdimensionné, un gabarit qui permettra d’implanter un corridor de bus à haut niveau de service (BHNS 2021) sans devoir exproprier une emprise supplémentaire. Ce corridor de bus sera aménagé entre le boulevard du Souvenir et l’accès au terminal de bus, la partie sud du boulevard en étant épargnée. Il est juste d’indiquer que ce corridor de bus, qui sera possiblement implanté en corridor central, accentuera la fracture séparant les institutions. Le défi est donc de traiter ce boulevard de manière à minimiser cette fracture, faciliter son utilisation et exploiter son plein potentiel.

G. Le traitement des abords des traverses piétonnes :

Bien que leur réaménagement (saillis de trottoirs ou autres infrastructures) ne fasse pas partie du mandat, les abords des traverses piétonnes présentent une opportunité d’améliorer l’expérience du piéton (la clarté de ces zones, la gestion de l’attente, etc.).

## 4. Besoins et exigences générales

### 4.1 Attractivité, ambiance et expérience

Les interventions doivent faire preuve d’un potentiel d’attractivité et contribuer à l’achalandage du secteur et à la rétention des usagers. Le projet proposé doit accorder une attention particulière à l’expérience des usagers qui fréquentent le quartier. L’interactivité simple avec le public est encouragée. Les interventions doivent chercher à bonifier l’ambiance et le confort et à améliorer l’expérience des riverains, qu’ils soient résidents, étudiants, travailleurs ou visiteurs, leur donnant l’occasion de s’approprier l’espace public au quotidien. Les interventions doivent contribuer au plaisir de marcher dans le secteur et inviter à revenir plus d’une fois sur les lieux. Elles doivent favoriser le développement d’un quartier animé et dynamique permettant à une variété de fonctions urbaines de cohabiter. L’attractivité, l’ambiance et l’expérience sont au cœur des objectifs du projet.

### 4.2 Mise en valeur des lieux d’intérêt et des attraits

Le secteur d’intervention est d’abord et avant tout un quartier où se trouve un nombre important de lieux culturels et d’enseignement. La mise en valeur de ces lieux et des attraits (actuels et futurs) constitue également un objectif de premier plan. Les interventions doivent notamment témoigner de la vitalité et du dynamisme du secteur en exposant les institutions, les attraits et les activités du quartier ainsi qu’en marquant les limites du secteur.

Voici des exemples d’institutions et attraits du quartier :

- Institutions culturelles
  - Maison des arts de Laval
  - Salle André-Mathieu
  - Place Bell (amphithéâtre et glaces communautaires)
- Institutions d’enseignement
  - Collège Montmorency
  - Université de Montréal
  - Collège Letendre

- Place publique Claude-Léveillé et son carillon
- Parvis et espaces verts
- Œuvres d'art public
- Fontaines publiques

### 4.3 Identité visuelle et narrative

Une signature forte et distinctive doit être développée pour le projet, reflétant l'esprit du lieu et marquant l'imaginaire des usagers. Cette identité doit se traduire autant dans les interventions pérennes que transitoires. Le concept narratif et visuel doit refléter la vision culturelle *Métamorphoses créatives*. Il doit miser sur les caractéristiques propres du quartier Montmorency (créativité et savoir) tout en tenant compte des principaux éléments qui ont, et continuent de forger l'identité de Laval. La vision stratégique 2035 de Laval, intitulée *Urbaine de nature*, et le repositionnement de marque doivent être pris en compte dans le propos et la trame narrative à la base du concept. Les grandes étendues de verdure et l'insularité du territoire lavallois caractérisent bien son essence.

À l'instar d'autres grandes villes de banlieues métropolitaines, l'espace entre l'entrée des lieux de culture et d'enseignement et le trottoir est souvent très généreux (stationnement, parvis). Bien que cette caractéristique puisse être perçue négativement, elle représente, pour le présent projet, une opportunité de transformation autant pour des interventions pérennes sur les parvis et cimes des bâtiments publics (visibles avec le recul) que pour des interventions transitoires, notamment sur certains stationnements.

En plus des entrées de ville, on peut donc supposer que les espaces publics, tels les places publiques ou les parvis, constitueront les points culminants des interventions proposées. Si cette avenue est privilégiée, les interventions autres que celles de ces lieux spécifiques devront également contribuer à assurer la cohésion du quartier, de façon à créer un parcours intuitif et organique ou une déambulation entre les espaces et lieux d'intérêt du secteur ainsi que les principales entrées du quartier. Cette continuité narrative et visuelle doit être exprimée de façon créative et singulière pour la Ville de Laval. La connectivité entre les institutions du secteur est un élément central exprimé par tous les partenaires du projet.

La Ville recherche, pour le concept, une trame narrative forte, un propos clair et bien ficelé qui liera les interventions entre elles. Celles-ci devront être de facture contemporaine et traverser les années.

### 4.4 Évolution des interventions

Les interventions doivent évoluer ou se moduler dans le temps afin de créer des temps forts et marquants tout au long de la durée de vie, maintenant l'intérêt et la curiosité des usagers et évitant que celles-ci ne tombent dans l'oubli par l'effet de l'habitude. Plusieurs stratégies peuvent être proposées pour l'évolution : légère modulation des interventions pérennes à chaque année, renouvellement par les interventions transitoires, mise en place saisonnière et attendue d'interventions, etc.

Dans une perspective écoresponsable, certains éléments temporaires pourraient être conçus pour être réutilisés d'année en année en se modulant pour créer de nouvelles interventions. À cet effet, la Ville de Laval dispose de lieux d'entreposage pour conserver les interventions.

Le secteur Montmorency étant le catalyseur du grand centre-ville, certaines interventions pourraient également, à long terme, avoir le potentiel de se déployer à l'extérieur des frontières pour servir de liens naturels entre les secteurs du centre-ville, afin de prolonger l'expérience de *Métamorphoses créatives*.

## 4.5 Potentiel d'intégration d'œuvres d'art public

La Ville de Laval souhaite marquer la présence de la culture et améliorer la qualité du paysage urbain dans le secteur Montmorency par l'intégration de nouvelles œuvres d'art public (de tout type et sur tout support) dans les prochaines années. L'implantation future d'œuvres d'art doit être prévue à l'intérieur du projet de concept narratif et visuel afin d'assurer une cohérence dans la planification d'ensemble du concept.

Les emplacements peuvent se trouver tant sur le domaine public que privé. Afin d'assurer un déploiement cohérent, en plus des œuvres qui seront acquises par la Ville de Laval, l'identification de potentiel devra également inclure les futures œuvres d'art public réalisées en vertu de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du gouvernement du Québec (pour les projets d'infrastructures publiques en développement).

Les espaces du domaine privé doivent également être considérés afin d'inciter les entreprises à intégrer l'art public dans leurs projets immobiliers. Les œuvres d'art pourront ainsi devenir des attraits à découvrir et à mettre en valeur (réf.4.2) lors des parcours et/ou de la déambulation dans le quartier.

La conception des œuvres d'art ne fait pas partie des livrables du concours ni du mandat du lauréat.

## 4.6 Approche de développement durable

Le développement durable fait partie des préoccupations de la Ville de Laval. Les interventions recherchées doivent être durables, tant au plan formel que fonctionnel, avoir une consommation énergétique raisonnable et utiliser des matériaux dont les impacts environnementaux (cycle de vie) sont minimisés.

## 4.7 Accessibilité universelle

Ville de Laval s'est dotée d'un Guide normatif d'accessibilité universelle (révisé en 2013).

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/plan-daction-pour-les-personnes-handicapees.aspx>

L'accessibilité universelle vise à faciliter l'accès aux sites et aux bâtiments ainsi que leur usage par l'ensemble des utilisateurs, sans discrimination, notamment à l'égard des personnes à mobilité réduite. Cela inclut entre autres les personnes se déplaçant en fauteuil roulant, les familles avec poussette, les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive ainsi que toute personne affectée par une limitation quelconque résultant d'un accident de travail ou autre.

Les interventions proposées dans le cadre du concours et du projet devront respecter les principes d'accessibilité universelle.

# 5. Contraintes lors du développement

## 5.1 Sécurité

Les interventions doivent respecter les normes en matière de sécurité sur le domaine public. Elles doivent être sécuritaires tant pour les usagers que pour le personnel qui en fait le transport, la manipulation, l'installation et la maintenance. Elles ne doivent pas présenter d'angles, de saillies ou d'aspérités dans lesquelles on peut se blesser.

Si des interventions sont installées sur les trottoirs, celles-ci devront être implantées de manière à considérer le triangle de visibilité des intersections et assurer le passage confortable des usagers, ainsi que l'accès aux résidences et commerces à proximité. Les interventions ne doivent pas être confondues avec les éléments de signalisation routière.

Les contraintes entourant la sécurité sur le domaine public sont à intégrer dès la prestation des finalistes afin que le jury puisse évaluer la faisabilité des concepts.

## 5.2 Entretien

Les interventions doivent être faciles d'entretien et être conçues en prévision d'un budget annuel d'entretien et d'exploitation minimum. L'entretien doit pouvoir être fait par les employés municipaux. Un entretien minimal est requis pour assurer la viabilité du concept et son déploiement au fil des années.

## 5.3 Résistance et conditions climatiques

Les interventions doivent prendre en considération les conditions climatiques. Il est important d'intégrer la contrainte des précipitations de neige dans le concept puisque la nécessité d'un déneigement régulier des interventions aurait un impact considérable sur les coûts du projet.

Les interventions devront être conçues de manière à résister aux variations de température au fil des saisons et aux intempéries telles que les vents forts, la pluie, le verglas, une chute de neige constante ou abondante. Les interventions devraient par ailleurs être conçues en tenant compte des variations de charges possibles en fonction des intempéries (prise au vent, eau, glace).

## 5.4 Qualité, matériaux et finis

Le choix des matériaux et le traitement qui leur est accordé doivent tenir compte des exigences de qualité et de durée de vie des interventions. Le traitement, la finition et l'assemblage doivent également présenter une résistance au vandalisme et aux graffitis dans des conditions normales d'exposition dans un espace urbain. Si les interventions sont composées de plusieurs éléments, ces derniers doivent être solidement fixés par des méthodes qui découragent le vol.

## 5.5 Éclairage, technologie, électricité et eau

Les interventions ne doivent pas interagir ou nuire avec l'éclairage déjà en place afin de permettre une déambulation sécuritaire des lieux.

Dans le cas où des solutions intégrant de l'éclairage sont proposées, celles-ci ne doivent pas présenter d'éblouissement pour les automobilistes et ne pas nuire à la signalisation. La lumière doit de plus être utilisée en tout respect des résidents du secteur.

Dans le cadre de ce projet, le son et l'interactivité technologique complexe (déclenchée par les usagers) ne sont pas privilégiés dans le but d'une meilleure cohabitation avec les riverains et d'une plus grande pérennité et facilité d'entretien des interventions. Des interactions ou animations simples sont toutefois autorisées. Les éclairages et les systèmes de contrôle, le cas échéant, doivent être durables, fiables et faciles d'entretien pour la Ville, qui ne possède pas de ressources spécialisées pour un tel entretien.

Les interventions doivent être conformes aux codes, normes et règlements en vigueur sur le plan électrique. Des documents scellés par un ingénieur en électricité sont requis pour tous les travaux de nature électrique, si applicable. Pour les interventions pérennes, l'alimentation électrique devra être souterraine et dissimulée. Dans le cas des interventions transitoires, une alimentation électrique pourrait être autorisée, sous toute réserve des capacités électriques municipales sur le site choisi. À cet effet, à court terme, les capacités électriques du secteur sont une contrainte.

L'utilisation de l'eau dans le concept est permise. Toutefois, les interventions devront répondre à des critères stricts de filtration (bactéries), de même qu'à des exigences de récupération d'eau dans une perspective durable.

## 5.6 Durée de vie

### **Conception de la première intervention (ou série d'interventions) réalisée dans le cadre du projet :**

Puisque le budget de réalisation de la première intervention (ou série d'intervention) s'inscrit dans le programme triennal d'immobilisation, la durée de vie minimale de l'intervention est de 5 ans.

### **Autres interventions dans le cahier de lignes directrices :**

Pour les interventions transitoires, la durée de vie sera variable selon la durée souhaitée. Une durée de vie de plus de 10 ans est souhaitée pour les interventions pérennes.

## 5.7 Réglementations

Les interventions proposées doivent répondre à toutes les réglementations en vigueur, ainsi que tous les codes, lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

# 6. Objectifs de mise en œuvre

## 6.1 Objectifs de coûts du projet

### **Volet du cahier de lignes directrices :**

Puisque le livrable consiste en un cahier de lignes directrices, le budget (coût des travaux – fabrication et installation) de déploiement de l'ensemble des interventions et des principes et stratégies qui seront énoncés dans le cahier n'est pas défini. Laval étant la troisième plus grande ville au Québec, on peut supposer des investissements conséquents et comparables à des villes de même taille tout en s'inscrivant dans un cadre de saine gestion des fonds publics.

Les honoraires professionnels pour réaliser ce volet sont de cent mille dollars (100 000 \$), taxes incluses.

### **Volet de plans et devis d'une première intervention :**

Le budget (coût des travaux - fabrication et installation) d'une première intervention (ou série d'interventions) est de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) taxes incluses, excluant les honoraires professionnels.

Les honoraires professionnels pour réaliser ce volet sont de trente mille dollars (30 000 \$), taxes incluses.

## 6.2 Échéancier de réalisation

L'échéancier pour la réalisation du projet est le suivant. Il pourra être réaménagé au début du mandat avec le lauréat selon la nature du projet et en accord avec la Ville. Certaines étapes des deux volets du projet sont réalisées en parallèle.

<b>Volet du cahier de lignes directrices :</b>	<b>Dates</b>
Octroi du contrat du lauréat	Octobre 2019
Rencontre de démarrage du projet avec la Ville et dépôt du plan de travail et de l'échéancier	Octobre 2019
Révision et approbation du concept post-concours (ajustements en fonction des commentaires du jury)	Novembre 2019
Remise d'une version préliminaire du cahier de lignes directrices pour le concept narratif et visuel, incluant les propositions d'intervention (esquisses préliminaires) et la stratégie de mise en œuvre préliminaire. Cette version doit être suffisamment avancée pour servir d'intrant à l'élaboration du PPU.	Janvier 2020
Remise d'une version finale du cahier de lignes directrices	Avril 2020
<b>Volet de plans et devis d'une première intervention :</b>	<b>Dates</b>
Choix final de l'intervention (ou de la série d'interventions) qui sera implantée dans le secteur — choix du concept et choix du ou des sites d'implantation	Décembre 2019
Conception détaillée et plans et devis de l'intervention	Janvier 2020 à mars 2020
Octroi de contrat pour la réalisation de la première intervention	Mars à mai 2020
Installation dans le secteur	Été ou automne 2020

# Annexe P-1

## Description des projets et infrastructures publics et privés structurants dans le secteur Montmorency

### **Maison des arts**

La Maison des arts (MDA) est le seul espace de diffusion professionnel sous la responsabilité de la municipalité. La MDA est un lieu culturel identitaire pour la Ville de Laval qui permet aux citoyens et aux intervenants culturels lavallois d'accéder à une culture contemporaine par divers programmes de diffusion, de médiation et d'accompagnement professionnel. L'offre municipale de la MDA est professionnelle, pluridisciplinaire, diversifiée et accessible à l'ensemble des citoyens et plus particulièrement au jeune public et à des clientèles ciblées (aînés, immigrants, etc.). Les actions de médiation constituent une des principales forces de la MDA et permettent aux citoyens une participation concrète à la vie culturelle de leur ville. La MDA comprend notamment une salle de spectacle et une salle d'exposition en arts visuels.

### **Salle André-Mathieu**

La Salle André-Mathieu est une salle de spectacle accueillant chaque année près de 300 spectacles et 160 000 spectateurs. Sa programmation est polyvalente et inclut théâtre, musique, chanson et humour. La salle est gérée par l'organisme [co] motion, un diffuseur majeur au Québec et un gestionnaire culturel qui a pour mission de favoriser la diffusion des arts, principalement les arts de la scène, sur le territoire lavallois en présentant une variété de spectacles et d'événements.

### **Place Bell**

La Place Bell, inaugurée en 2017, est un complexe multifonctionnel comprenant un amphithéâtre de 10 000 sièges transformable en salle de spectacle, une patinoire olympique comptant 2 500 sièges et une patinoire communautaire pouvant accueillir 500 spectateurs. La programmation en divertissement et en culture de l'amphithéâtre, assurée par le diffuseur Evenko, comprend des événements musicaux, familiaux et sportifs.

### **Centre de création artistique professionnelle (projet)**

En partenariat avec la Ville de Laval, le Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL) travaille à la concrétisation du projet de Centre de création artistique professionnelle de Laval. Le Centre offrira un lieu dynamique de création, de production, de diffusion, de recherche et développement, de résidence artistique et de médiation. Ateliers de création, studio de répétition, salle de montage, galerie d'art et espace public accompagneront ainsi le développement des 14 organismes de disciplines artistiques diverses qui y résideront tout comme celui du milieu professionnel culturel de Laval dans son ensemble. Centre névralgique de la création de la couronne nord, le ROCAL développe des alliances avec les réseaux de l'innovation et du savoir, notamment à travers son hub de création culture-éducation. Ouvert sur la communauté, le Centre a pour vocation de devenir un lieu phare pour la culture à Laval.



### **Bibliothèque centrale de Laval (projet)**

Première infrastructure d'envergure au sein de son réseau de bibliothèques publiques, la Bibliothèque centrale de Laval permettra de créer un milieu de vie où la qualité de l'expérience des utilisateurs sera déterminante. La future bibliothèque centrale s'inscrira dans la grande lignée des nouvelles bibliothèques, des lieux hybrides et stimulants, où les citoyens, les étudiants, les travailleurs et même les artistes, ont accès à des collections documentaires certes, mais également à des espaces de rencontre, des outils technologiques et des activités permettant d'ouvrir leurs horizons. Afin d'améliorer ces services aux citoyens, les Bibliothèques de Laval s'appuient sur leur vision d'une bibliothèque inspirante, inclusive, intelligente et durable.

### **Le Cube (nom provisoire) (projet)**

Espace multifonctionnel de diffusion de spectacles et d'événement, dans un environnement multimédia. Le Cube offrira une capacité numérique et multimédia exceptionnelle qui proposera au milieu des arts de la scène et des arts numériques un lieu de rencontres unique, axé sur la fusion d'environnements réels et digitaux. Son potentiel de positionnement national et international permettra à sa population d'avoir accès à une programmation actuelle et innovante, mais également à l'expérimentation et à l'avant-garde. Ses multiples configurations, espaces de travail et de production complèteront et renforceront le pôle de savoir et de culture du secteur Montmorency et soutiendront le développement de projets et d'initiatives en favorisant le partage, l'échange, la collaboration, la co-création, la mutualisation de ressources, la recherche et l'expérimentation.

### **Espace Montmorency (projet)**

Le projet Espace Montmorency est un projet en élaboration qui occupera un îlot urbain complet, comportant des commerces de détail et de proximité aux étages inférieurs, des bureaux, un hôtel ainsi que des logements aux étages supérieurs. Articulé autour d'une vaste cour intérieure accessible au public, le bâtiment présente un concept architectural modulaire et un langage architectural contemporain. Le point culminant du bâtiment est proposé à une vingtaine d'étages. Le long des rues Claude-Gagné, Lucien-Paiement et Jacques-Tétreault, des vitrines et terrasses commerciales devraient contribuer à l'animation des espaces extérieurs. Le chantier de ce projet n'est pas encore amorcé.

Les détails du projet peuvent être examinés à l'endroit suivant :

<https://espacemontmorency.com/fr/>.

### **Urbania (prochaines phases en projet)**

Le projet Urbania est un projet mixte comportant majoritairement des logements. Le long des rues Lucien-Paiement, Émile-Martineau et du boulevard Le Corbusier, des tours résidentielles formant une cour intérieure accessible aux résidents seulement sont projetées. Les étages inférieurs de ces bâtiments seront occupés par des logements avec accès individuels à la rue. Du côté de la rue Jacques-Tétreault, un basilaire commercial est proposé, surmonté de tours résidentielles d'une hauteur de 28 étages. Aux étages inférieurs, des commerces de détail et de proximité sont projetés, offrant l'opportunité d'aménager vitrines et terrasses. Vis-à-vis le centre de la façade du bâtiment donnant sur la rue Jacques-Tétreault, le concept prévoit un dégagement formant une place publique, refermée par un escalier monumental. Le chantier de la partie résidentielle de ce projet est démarré, dans la partie nord du site.

Les détails du projet peuvent être visualisés à l'endroit suivant :

<https://www.condourbania.com/>.

## Annexe P-2

Plan en format PDF du secteur Montmorency

## Annexe P-3

Travaux d'aménagement des secteurs autour de la Place Bell  
études conceptuelles et recommandations (extraits) par BC2  
+ Stantec

**Note concernant les annexes :**

Cette étude conceptuelle a été réalisée avant la construction de la Place Bell. Le document a été produit avec les informations disponibles au moment de sa rédaction. Il est présenté à titre informatif et ne constitue pas une forme d'engagement de réalisation par la Ville.

Le contenu du Programme prédomine sur celui des annexes.

## Annexe P-4

Vision stratégique de l'expérience urbaine et de l'offre culturelle du quartier Montmorency au centre-ville de Laval  
par Intégral Jean Beaudoin

### **Note concernant les annexes :**

Ce document a été produit avec les informations disponibles au moment de sa rédaction. Il est présenté à titre informatif et ne constitue pas une forme d'engagement de réalisation par la Ville.

Le contenu du Programme prédomine sur celui des annexes.







# Réaménagement du secteur du Centre-Ville aux abords de la Place Bell

Rapport d'étape: Études conceptuelles multidisciplinaires

TOME: VOLET ARCHITECTURE

VERSION FINALE

Aménagement urbain:  
Études préparatoires  
Études conceptuelles et recommandations

Ville de Laval

N/Ref. : 159100155

V/Ref. : OS-SP-28719

Projet 4751502

Révision: juin 2016



CS Design

# TABLE DES MATIÈRES

## PHASE 1

<b>1.1 LE MANDAT .....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 ANALYSE ET PROBLÉMATIQUES DU MILIEU .....</b>	<b>7</b>
1.2.1 Localisation du site et composantes du milieu.....	8
1.2.2 L'identité lavalloise .....	9
1.2.3 Contexte réglementaire et occupation du domaine public.....	10
1.2.4 Conditions urbaines existantes .....	12
<i>Inspection des aménagements et équipements paysagers existants.....</i>	<i>14</i>
1.2.5 La mobilité active.....	43
1.2.6 Analyse sectorielle du domaine public .....	44
<i>Secteur 1 : Bretille de l'échangeur de l'A15 nord.....</i>	<i>46</i>
<i>Secteur 2 : Rues du secteur centre-ville .....</i>	<i>28</i>
<i>Secteur 3 : Quadrilatère AMT, Collège Montmorency et Maison des arts.....</i>	<i>52</i>
1.2.7 Analyse organisationnelle de la Place Bell.....	53
1.2.8 Synthèse de l'analyse .....	54
<i>Potentiels et contraintes .....</i>	<i>55</i>
<i>Forces, faiblesses, opportunités, menaces.....</i>	<i>56</i>

## PHASE 2

<b>2.1 LE CONCEPT .....</b>	<b>57</b>
2.1.1 Le contexte de planification.....	58
2.1.2 Le retour sur la charrette culturelle .....	60
2.1.3 Les objectifs, les principes directeurs et les critères d'aménagements .....	61
2.1.4 Éléments de vision.....	62
<i>Deux volets d'intervention: domaine public à l'intérieur des emprises de rues et séquence de places</i>	
<i>publiques .....</i>	<i>63</i>
<i>Les mises en garde et l'évolution du projet .....</i>	<i>64</i>
<b>2.2 LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT .....</b>	<b>66</b>
2.2.1 Le plan d'ensemble.....	67
2.2.2 La Place Bell.....	71
2.2.3 Mise en réseau des espaces publics .....	72
Le fil d'Ariane.....	84
2.2.4 Aménagement du domaine public à l'intérieur des emprises de rues.....	86
<i>Secteur 1 : Bretille de l'échangeur de l'A15 nord.....</i>	<i>87</i>
<i>Secteur 2 : Rues du secteur centre-ville .....</i>	<i>92</i>
<i>Secteur 3 : Quadrilatère AMT, Collège Montmorency et Maison des arts.....</i>	<i>119</i>
ANNEXE A CSDesign.....	120

# 1.1 LE MANDAT

Avec l'arrivée du projet de la Place Bell, équipement culturel et sportif d'envergure, la Ville de Laval considère prioritaire l'aménagement des secteurs autour de celle-ci. Dans le cadre de ce mandat, la ville souhaite se doter d'une vision d'ensemble qui vise à favoriser le développement de ce secteur du centre-ville de Laval.

Les aménagements souhaités pour les secteurs autour de la Place Bell mettent en valeur l'espace public, favorisent la mobilité active et se distinguent par une signature unique affirmant le sentiment d'appartenance et de fierté des Lavallois pour leur ville.

Les secteurs d'aménagement visés par ce mandat sont voués à devenir les catalyseurs de développement d'un quartier du centre-ville animé et attrayant, un milieu de vie et d'affaires stimulant. La composante culturelle de la vocation de ce secteur du centre-ville doit être affirmée par les aménagements proposés.

Par conséquent, la ville de Laval a mandaté une équipe multidisciplinaire pour mettre en place un projet innovant, qui saura répondre aux objectifs de planification décrits ci-haut. Le mandat se décline en six grandes phases. Le présent document se penchera sur les deux premières, à savoir: la phase 1 - Études préparatoires ; et la phase 2 - Études conceptuelles et recommandations.

Plus précisément, **LA PHASE 1 - ÉTUDES PRÉPARATOIRES**, consiste en:

- la collecte des intrants
- l'évaluation des conditions existantes
- la formulation des recommandations

**LA PHASE 2 - ÉTUDES CONCEPTUELLES ET RECOMMANDATIONS**, pose les bases d'un Plan concept pour l'ensemble des aménagements du domaine public du centre-ville.



Place Bell



Université de Montréal



Boul. Concorde



Placette du métro Montmorency



Terminus Montmorency



Place Claude Léveillé

Source: Photographies par Stantec/GroupeBC2, décembre 2015

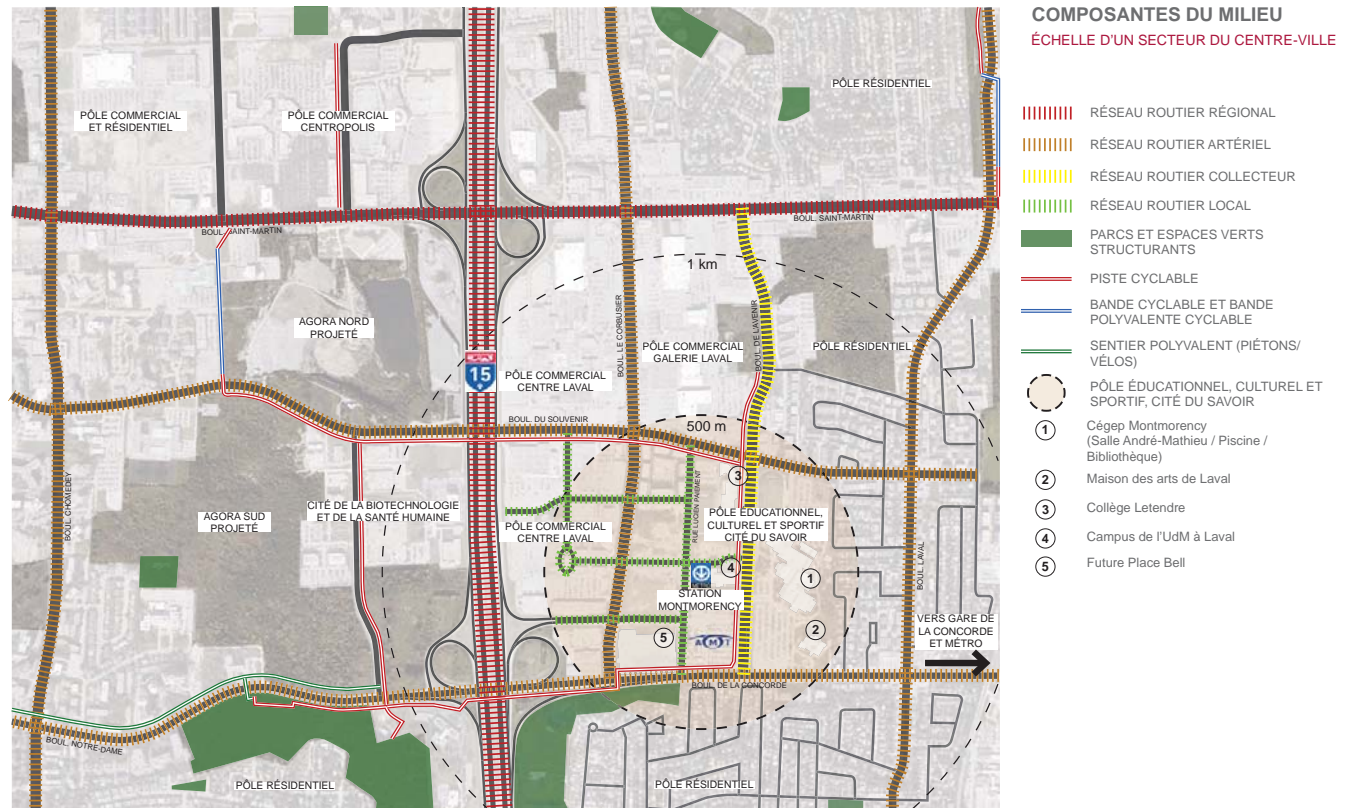


## Les composantes du milieu

Le site à l'étude se situe à la croisée de plusieurs pochettes de quartiers résidentiels établis et de pôles commerciaux. Au nord-est, le milieu résidentiel adjacent est de moyenne densité alors que le territoire limitrophe au sud du site d'étude se caractérise par une trame résidentielle de plus faible densité, formant généralement des paysages typiques des banlieues des années soixante.

De plus, il est à noter qu'en plus de la station de métro Montmorency, la gare de La Concorde et la station de métro sont situées dans un rayon d'environ un kilomètre du site.

À l'exception des espaces verts situés au sud du boulevard de la Concorde et des équipements récréatifs aménagés associés aux collèges, le territoire à l'étude compte très peu ou pas de parcs aménagés. En effet, il n'y a aucun parc de quartier ou de voisinage dans un rayon de près d'un kilomètre.



## 1.2.4 CONDITIONS URBAINES EXISTANTES

### Utilisation du sol

#### PRINCIPAUX CONSTATS

- Ségrégation des usages
- Concentration de plusieurs institutions définissant un pôle culturel et institutionnel
- Concentration de commerces, majoritairement de grande surface, implantés en bordure de l'auto-route 15
- Faible concentration d'usage résidentiel à l'intérieur du site d'intervention
- Une interface majoritairement résidentielle, de faible à moyenne densité
- Présence de grands îlots, conséquence d'une part d'implantations institutionnelles de type campus et d'autre part d'implantations commerciales de grande surface - une trame urbaine peu ramifiée
- D'importantes surfaces sont à l'heure actuelle occupées par des espaces de stationnements contribuant ainsi à la création d'énormes îlots de chaleur et bien que des projets de développements y soient prévus dans un futur rapproché, plusieurs autres terrains sont également vacants

>> Près de 40% de la surface du secteur à l'étude est actuellement occupée par des stationnements extérieurs et des terrains vacants

#### PISTES CONCEPTUELLES

- Densification du territoire
- Mixité des fonctions



#### CONDITIONS URBAINES ÉCHELLE DU SECTEUR DU CENTRE-VILLE (POURTOUR DE LA PLACE BELL)

<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0056b3; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	INSTITUTIONNEL
①	Cégep Montmorency
②	Salle André-Mathieu
③	Piscine
④	Bibliothèque
⑤	Maison des arts de Laval
⑥	Collège Letendre
⑦	Campus de l'UdM à Laval
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e61e00; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	COMMERCIAL
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ffff00; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	RÉSIDENTIEL
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #00a0e6; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	ÉQUIPEMENT DE SPORT ET DIVERTISSEMENT
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e67e22; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	MIXTE (BUREAUX / ÉQUIPEMENT DE DIVERTISSEMENT / HÔTEL / COMMERCIAL)
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e67e22; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	MIXTE (BUREAUX / RÉSIDENTIEL / COMMERCIAL)
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #a6c9ec; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT
⑧	Métro Montmorency
⑨	Terminus Montmorency
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #27ae60; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	PARCS / ÉQUIPEMENTS SPORTIFS / ESPACES VERTS / PLACES
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #d9ead3; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	TERRAIN VACANT
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #cccccc; border: 1px solid black; border-radius: 50%;"></span>	STATIONNEMENTS

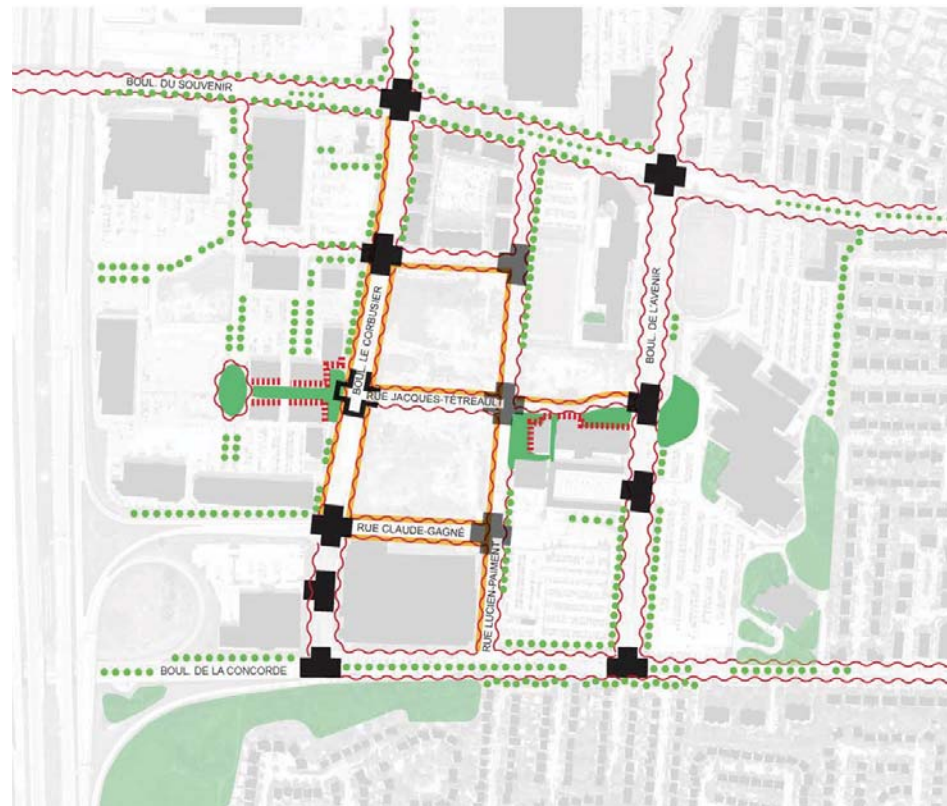
## Aménagements paysagers

### PRINCIPAUX CONSTATS

- Les aménagements paysagers en place sont insuffisants au confort des piétons
- Plusieurs rues du secteur ne sont pas pourvues de trottoirs et ceux existants occupent une trop faible proportion des emprises publiques de rues
- Bien que présents à certains endroits, les alignement d'arbres sont d'un encadrement insuffisant au confort des piétons
- À l'exception des efforts concentrés sur la rue Jacques-Tétréault et autour du Collège Montmorency, le mobilier urbain est disparate à l'ensemble du secteur d'étude et s'adresse principalement aux automobilistes
- La majorité des intersections, notamment celles sur les boulevards, sont peu conviviales (temps de traverse long, sans refuge pour piétons)
- De par la nature des implantations éloignées des rues et de grands terrains sous-utilisés, on dénote peu d'interactions entre les façades bâties et le domaine public
- Les espaces verts existants sont déconnectés du cœur du secteur à l'étude

### PISTES CONCEPTUELLES

- Mise en réseau des espaces publics
- Mise en valeur et intensification des aménagements s'adressant aux piétons
- Établissement d'une signature renforçant l'identité culturelle de ce secteur du centre-ville, notamment à travers un mobilier homogène.



### CONDITIONS URBAINES ÉCHELLE DU SECTEUR DU CENTRE-VILLE (POURTOUR DE LA PLACE BELL)

#### AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS

- ARBRES EXISTANTS
- TROTTOIRS INEXISTANTS
- TROTTOIRS / REFUGES PIÉTONS INSUFFISAMMENT CONFORTABLES ET CONVIVIAUX
- AMÉNAGEMENTS (PLACES, PLACETTES, ESPACES VERTS, PLANTATIONS) CONTRIBUANT À LA MISE EN VALEUR DU DOMAINE PUBLIC
- AMÉNAGEMENTS (PLACES, PLACETTES, ESPACES VERTS, PLANTATIONS) AVEC PEU DE CONNEXION AU DOMAINE PUBLIC
- INTERSECTION AVEC TRAVERSE PIÉTONNE PEU CONVIVIALE
- INTERSECTION SANS TRAVERSE PIÉTONNE
- INTERSECTION AVEC TRAVERSE PIÉTONNE
- FAÇADE CONTRIBUANT À L'ANIMATION DU DOMAINE PUBLIC



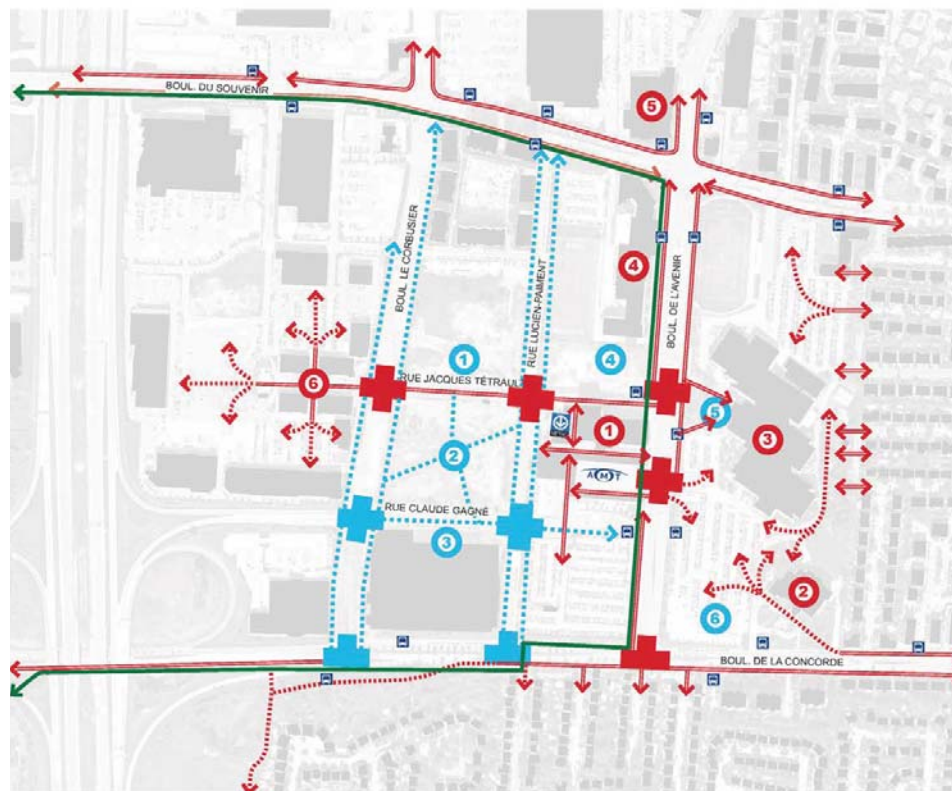
## 1.2.5 LA MOBILITÉ ACTIVE

### PRINCIPAUX CONSTATS

- Les parcours piétons ne sont pas facilités: très peu d'aménagements existants à cet effet
- Observation de nombreux parcours piétons improvisés (non supportés par des aménagements conçus à cet effet)
- Présence d'une piste cyclable ceinturant le site
- Les accès au transport collectif sont concentrés aux abords du boulevard de l'Avenir
- Présence de plusieurs intersections achalandées par le transit véhiculaire - point conflictuel avec la mobilité active
- Avec l'arrivée des nouveaux projets, une intensification des déplacements piétons est envisagée

### PISTES CONCEPTUELLES

- Formaliser les aménagements facilitant les parcours actifs
- Aménager des traverses conviviales
- Renforcer les aménagements dédiés aux parcours actifs



### PARCOURS ACTIFS EXISTANTS ET ENVISAGÉS À COURT TERME

- DESTINATION EXISTANTE
  1. MÉTRO ET GARE D'AUTOBUS MONTMORENCY
  2. MAISON DES ARTS
  3. CEGEP MONTMORENCY ET SALLE ANDRÉ MATHIEU
  4. COLLÈGE LETENDRE
  5. MARCHÉ DÉPATIE (MÉTRO)
  6. QUARTIER LAVAL
- LIEU DE DESTINATION À VENIR
  1. URBANIA II
  2. ESPACE MONTMORENCY
  3. CENTRE BELL
  4. BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
  5. LE CUBE
  6. CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE
- ↔ PARCOURS PIÉTON EXISTANT AMÉNAGÉ
- ↔ PARCOURS PIÉTON EXISTANT IMPROVISÉ
- ⊕ INTERSECTION EXISTANTE À L'USAGE ACHALANDÉE
- ⊕ PARCOURS PIÉTON ENVISAGÉ
- ⊕ INTERSECTION À L'USAGE ACHALANDÉE ENVISAGÉE
- PISTE CYCLABLE
- B ARRÊT D'AUTOBUS

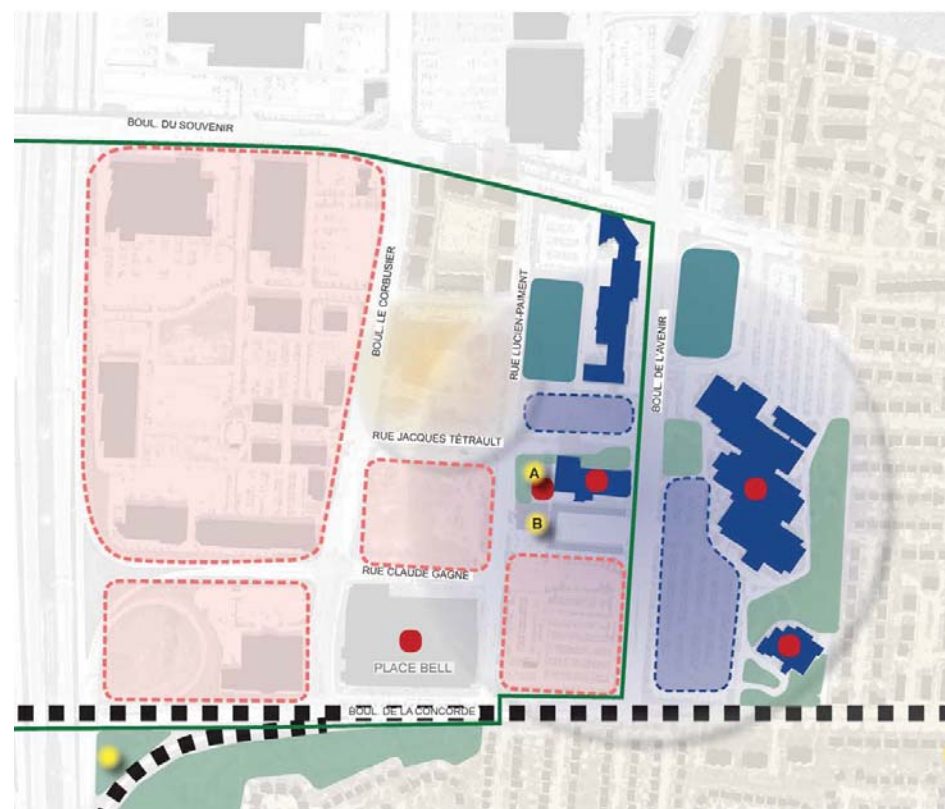
## 1.2.8 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

### POTENTIELS

- L'arrivée de la place Bell dans ce secteur est un levier économique important et un catalyseur de développement et de régénération du territoire de ce secteur du centre-ville
- Plusieurs autres projets sont annoncés pour consolider le pôle culturel et institutionnel; Il est question de:
  - une bibliothèque
  - un agrandissement du Collège
  - une salle de spectacle multifonctionnelle
  - un centre de création artistique
- Plusieurs terrains vacants ou sous-utilisés sont propices au redéveloppement, notamment pour consolider les fonctions résidentielle, commerciale et de bureau
- La desserte efficace du site, principalement en transport collectif mais aussi en transport routier, est un atout majeur à son développement
- Le boulevard de la Concorde représente un potentiel d'aménagement distinctif marquant ainsi l'entrée de ville depuis l'autoroute 15
- Les espaces verts et publics existants s'illustrent comme potentiels à une mise en valeur de sorte qu'ils participent à un milieu convivial et agréable pour y vivre, y travailler et s'y divertir
- Développement et mise en réseau des espaces verts et publics

### PISTES CONCEPTUELLES

- Densification
- Redéveloppement mixte
- Mise en réseau des espaces verts et publics
- Favorisation de l'expression artistique à travers les aménagements proposés



### LÉGENDE

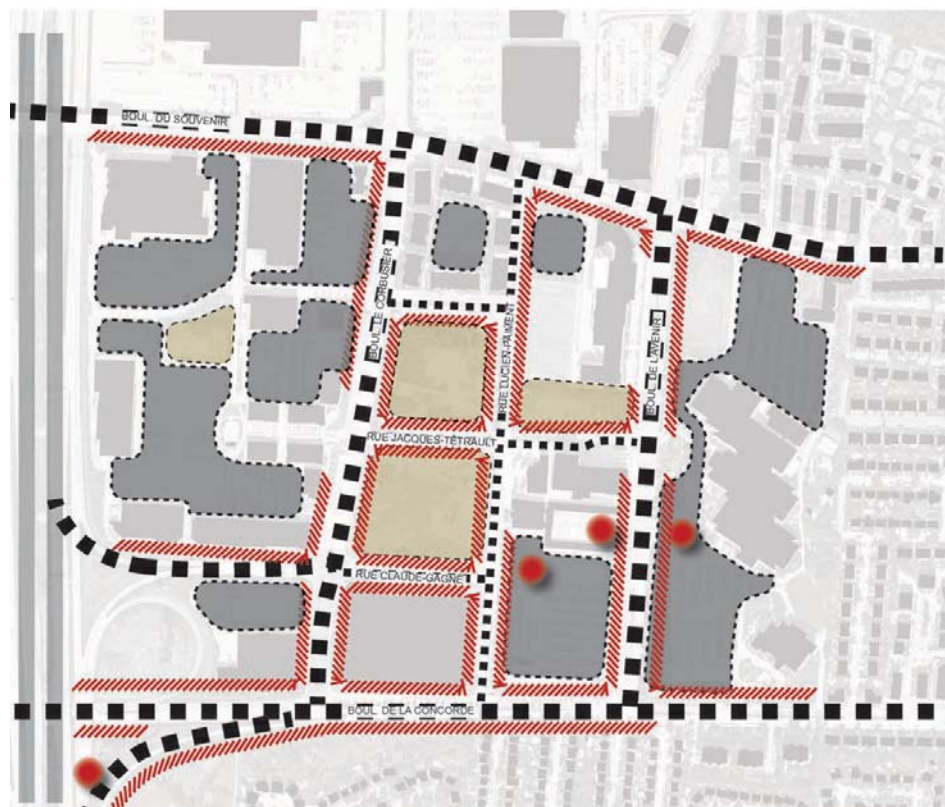
- PRÉSENCE D'UN IMPORTANT PÔLE INSTITUTIONNEL/PUBLIC/CULTUREL («CITÉ DU SAVOIR/DE LA CULTURE»)
- POTENTIEL DE CONSOLIDATION DU PÔLE INSTITUTIONNEL ET CULTUREL
- FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ET DE REDÉVELOPPEMENT
- PRÉSENCE D'UN PÔLE RÉSIDENTIEL
- POTENTIEL DE CONSOLIDATION DE LA VOCATION RÉSIDENTIELLE - URBANIA 2
- PARC, PLACETTE, ESPACE VERT EXISTANTS
- TERRAINS SYNTHÉTIQUES
- ↔ PISTE CYCLABLE
- ACCESSIBILITÉ DU FUTUR CENTRE-VILLE. (PRÉSENCE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT COLLECTIF ET ROUTIER MAJEURS)
- A. MÉTRO MONTMORENCY  
● B. TERMINUS MONTMORENCY
- INSTITUTIONS / ÉQUIPEMENTS QUI SUSCITENT L'ANIMATION DU SECTEUR DE CENTRE-VILLE
- ■ ■ POTENTIEL D'ENTRÉE DE VILLE DE TYPE «SIGNATURE»
- VERS MÉTRO/GARE CONCORDE

### CONTRAINTES

- La principale contrainte à un centre-ville animé et attractif est la place actuellement accordée à la voiture. Celle-ci domine dans les aménagements actuels sur le domaine public
- Le parti pris critiqué plus haut se répercute sur les aménagements d'énormes surfaces de stationnement qui contribuent en rien à l'animation souhaitée du domaine public
- Dans leur état actuel, les terrains vacants ont le même effet négatif sur le confort des usagers
- La circulation de transit ne cohabite pas de façon harmonieuse avec les déplacements actifs. Ceci se traduit par un manque d'aménagements et d'équipement favorisant le confort des piétons

### PISTES CONCEPTUELLES

- Aménagements de rues adaptés à l'échelle piétonne
- Développement intégré et durable favorisant une mixité d'usages pouvant amener une interactions favorable entre les interfaces bâties et ses usagers
- Revoir la place faite à l'automobile dans une perspective de rétablir un juste équilibre entre les différents groupes d'utilisateurs ayant pour objectif de faire naître une véritable vie urbaine



### LÉGENDE

- BOULEVARDS SANS AMÉNAGEMENTS DISTINCTIFS, PRINCIPALES BARRIÈRES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES CONTRIBUANT À L'ENCLAVEMENT DU SECTEUR ET À SON ISOLEMENT DES QUARTIERS ENVIRONNANTS (UN ENVIRONNEMENT VOÛÉ À LA VOITURE)
- RUES LOCALES SANS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- TERRAIN VACANT
- STATIONNEMENTS
- ABSENCE D'INTERACTION ENTRE LE DOMAINE PUBLIC ET PRIVÉ
- ACCÈS AUX STATIONNEMENTS EXERÇANT UNE FORTE PRESSION SUR LA CIRCULATION



## Synthèse FFOM - Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces

En guise de conclusion des observations présentées à la **Phase 1: l'Analyse et problématiques du milieu**, ce tableau cite les principales considérations à prendre en compte lors de l'élaboration d'une vision pour le concept d'aménagement du secteur d'intervention du centre-ville.

Il sera important, tout au long de l'évolution du projet, de tenir compte des menaces énoncées ci-dessous et d'adopter une approche de travail intégrée afin de trouver des solutions innovantes et durables.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
PRÉSENCE DES INSTITUTIONS ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'ENVERGURE	ESPACES CONÇUS POUR LA VOITURE	GRAND POTENTIEL DE REDÉVELOPPEMENT (AFFIRMER LA MIXITÉ)	LE TRANSIT VÉHICULAIRE
CONSTRUCTION DE LA PLACE BELL	PRÉSENCE D'ÎLOTS DE CHALEUR (GRANDES ÉTENDUES DE STATIONNEMENTS / PLATEAUX SPORTIFS EN GAZON SYNTHÉTIQUE)	RÉAMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC EN GÉNÉRAL FAVORISANT LES PIÉTONS	L'ACHALANDAGE DE POINTE
PROXIMITÉ DE LA GARE DE LA CONCORDE	MANQUE D'AMÉNAGEMENTS ADRESSÉS AUX PIÉTONS	MISE EN RÉSEAU DES PARCOURS PIÉTONS	LES IMPACTS DE L'ACHALANDAGE DE FOULE
EMPRISES IMPORTANTES	VOIES DE CIRCULATION DE LARGEUR TROP IMPORTANTE	AMÉNAGEMENT D'UN LIEN PIÉTON ENTRE LES INSTITUTIONS	LA MISE EN ŒUVRE (GESTION DES CHANTIERS)
MÉTRO MONTMORENCY	PEU D'ESPACES VERTS	AMÉNAGEMENT DE LIENS ENTRE LE FUTUR CENTRE-VILLE ET LES QUARTIERS ENVIRONNANTS	GESTION NON INTÉGRÉE DU STATIONNEMENT
TERMINUS D'AUTOBUS	TRANSIT VÉHICULAIRE IMPORTANT	AMÉNAGEMENT DE PLACES/PLACETTES PUBLIQUES	LE GABARIT DU BÂTI PROJETÉ POUVANT ALTÉRER LE SUCCÈS DES PLACES PUBLIQUES PROJETÉES (influence sur les conditions climatiques, notamment sur l'ombre)
PRÉSENCE DE LA FONCTION RÉSIDEN- TIELLE	TERRAINS VACANTS	VERDISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DES AXES	LES USAGES ET LE TRAITEMENT ARCHITECTURAL DU BÂTI PROJETÉ POUVANT COMPROMETTRE SON INTERACTION AVEC LA RUE ET L'ESPACE PUBLIC
MIXITÉ DES USAGERS	MOBILIER ET ÉCLAIRAGE INSUFFISANTS, DISPARATES ET DÉSUETS	AFFIRMER L'IDENTITÉ ARTISTIQUE À TRAVERS LES AMÉNAGEMENTS	LA RÉGLEMENTATION ACTUELLEMENT EN VIGUEUR
L'ACCESSIBILITÉ DU SITE FACILITÉE PAR LA PRÉSENCE DE L'A15	BARRIÈRES SONORES ET VISUELLES ASSOCIÉES À L'AUTOROUTE 15	MISE EN VALEUR DES INSTITUTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	AGRANDISSEMENT DU TERMINUS D'AUTOBUS EN SURFACE
TERRAINS VACANTS DISPONIBLES POUR LA CONSTRUCTION	AMÉNAGEMENT ET UTILISATION NON OPTIMISÉE DE LA PLACE CLAUDE-LÉVEILLÉE	UNE PLANIFICATION INTÉGRÉE ET HOLISTIQUE (TRAVAIL DE CONCERT AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS)	
	ABSENCE DE SIGNATURE DISTINCTIVE DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE	CONSOLIDATION DE LA VOCATION CULTURELLE ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES PERMETTANT L'EXPRESSION ARTISTIQUE (projet de la bibliothèque, du Cube, du Centre de création artistique)	
	ABSENCE DE DÉFINITION SPATIALE	PROJET D'IMPLANTATION D'UN BHNS SUR LES BOULEVARDS LE CORBUSIER ET DE LA CONCORDE	
		DÉVELOPPEMENT PRÉVU DE L'ESPACE MONTMORENCY	
		POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR D'AFFAIRES (optimisation des secteurs d'excellence: nouvelles technologies, R&D, TI, mm, etc.)	

## 2.1.1 LE CONTEXTE DE PLANIFICATION

À la lumière des constats d'analyse, le territoire démontre une importante surface sous-utilisée, actuellement vacante ou occupée par des stationnements. D'autant plus qu'il s'agit d'un secteur du futur centre-ville de Laval, le potentiel de redéveloppement du site à l'étude est d'envergure.

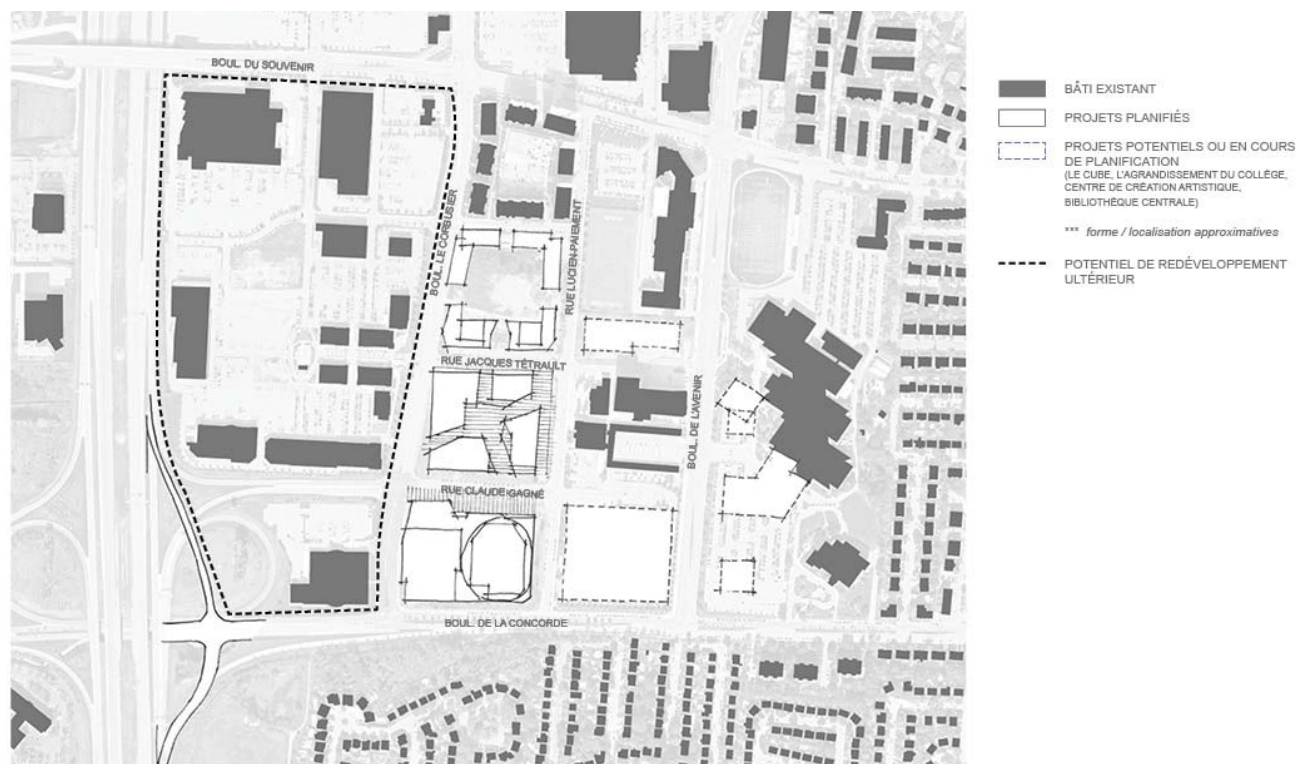


## Le contexte de planification

Plusieurs projets verront prochainement le jour. Il s'agit notamment de la Place Bell, identifiée comme le catalyseur économique d'un pôle culturel identitaire. La Place Bell est actuellement en construction.

En plus du réaménagement de l'accès autoroutier, deux autres développements majeurs sont en cours d'élaboration (l'Espace Montmorency et Urbania II), alors que plusieurs autres projets sont encore à l'étape de planification. Le secteur du futur centre-ville prévoit accueillir la future bibliothèque centrale, le Cube, l'agrandissement du Collège Montmorency et un nouveau Centre de création artistique.

De plus, les équipements de l'AMT offrent un potentiel de réaménagement en vue d'une optimisation de l'occupation de ces terrains.



## 2.1.3 OBJECTIFS, PRINCIPES DIRECTEURS ET CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT













### LES OBJECTIFS

- Un milieu de vie complet à l'échelle humaine
- Un milieu urbain qui promeut la mobilité durable
- Un centre-ville confirmant la vocation artistique, culturelle et de divertissement
- Un centre-ville économiquement dynamique (potentiel de développement - pôle d'affaires/pôle commercial)

### LES PRINCIPES DIRECTEURS

- Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
- Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
- Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'usagers
- Aménager des espaces versatiles pouvant accueillir différents types d'événements
- Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
- Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public
- Affirmer la présence de l'espace public dans le cadre du projet

### CRITÈRES DE GEHL POUR UN ESPACE PIÉTON DE QUALITÉ

LA PROTECTION	<b>1. LA PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS ET LA CIRCULATION / SENTIMENT DE SÉCURITÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection des piétons</li> <li>• élimination de la peur liée à la circulation</li> </ul> 	<b>2. PROTECTION CONTRE LES CRIMES ET LA VIOLENCE / SE SENTIR EN SÛRETÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• domaine public animé</li> <li>• regard sur la rue</li> <li>• fonctions chevauchantes jour et nuit</li> <li>• éclairage adéquat</li> </ul> 	<b>3. PROTECTION CONTRE LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES DÉSAGRÉABLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vent</li> <li>• pluie / neige</li> <li>• froid / chaleur</li> <li>• pollution</li> <li>• bruit, poussière, lumière aveuglante</li> </ul> 
	<b>4. LES OPPORTUNITÉS POUR MARCHER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• espace pour marcher</li> <li>• aucun obstacle</li> <li>• surfaces adéquates</li> <li>• accessibilité adaptée à tous</li> <li>• façades intéressantes</li> </ul> 	<b>5. LES OPPORTUNITÉS POUR RESTER DEBOUT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• effet de bord / espaces intéressants pour rester debout</li> <li>• supports</li> </ul> 	<b>6. LES OPPORTUNITÉS POUR S'ASSEOIR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• espaces pour s'asseoir</li> <li>• tirer profit des avantages : vue, soleil, gens</li> <li>• places adéquates pour s'asseoir</li> <li>• bancs pour se reposer</li> </ul> 
	<b>7. LES OPPORTUNITÉS POUR REGARDER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• distance de regard raisonnable</li> <li>• champ de vision non obstruée</li> <li>• vues intéressantes</li> <li>• éclairage (la nuit)</li> </ul> 	<b>8. PARLER ET ÉCOUTER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• niveau de bruit bas</li> <li>• mobilier urbain qui facilite la communication</li> </ul> 	<b>9. LES OPPORTUNITÉS POUR JOUER ET FAIRE DE L'EXERCICE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• invitations à la créativité, à l'activité physique, à l'exercice et au jeu</li> <li>• jour et nuit</li> <li>• en été et en hiver</li> </ul> 
<b>10. L'ÉCHELLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les bâtiments et les espaces sont conçus à l'échelle humaine</li> </ul> 	<b>11. LES OPPORTUNITÉS POUR PROFITER DES ASPECTS POSITIFS DU CLIMAT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soleil / ombre</li> <li>• chaleur / fraîcheur</li> <li>• brise</li> </ul> 	<b>12. LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES POSITIVES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• design intéressant et souci du détail</li> <li>• matériaux de qualité</li> <li>• belles vues</li> <li>• arbre, cours d'eau, végétation</li> </ul> 	
LA CONVIVIALITÉ			

## 2.1.4 ÉLÉMENTS DE VISION

Ce secteur du futur centre-ville représente un important potentiel de redéveloppement. Trois axes de développement se dessinent à l'intérieur du secteur qui vise à devenir :

- UN MILIEU DENSIFIÉ
- UN CENTRE-VILLE MIXTE
- UN MILIEU CONVIVIAL ET IDENTITAIRE

**AXE 1A** : L'axe de développement en bordure de l'A-15 représente un important potentiel pour le développement d'un pôle d'emploi innovateur et intégré au secteur de la Cité du Savoir et de la Culture. On y envisage :

- **L'implantation de bureaux**  
(Les industries de prestige reliées à la recherche et au développement)
- **Une consolidation de la fonction commerciale**  
(La vitrine d'entrée de ville, commercial en lien avec le pôle de divertissement, commerces et services de proximité, etc.)
- **L'introduction de la mixité**  
(La mixité horizontale et verticale est préconisée, dans quel cas, l'implantation de la fonction résidentielle aux niveaux supérieurs est favorisé)
- **Une consolidation des espaces verts et publics**

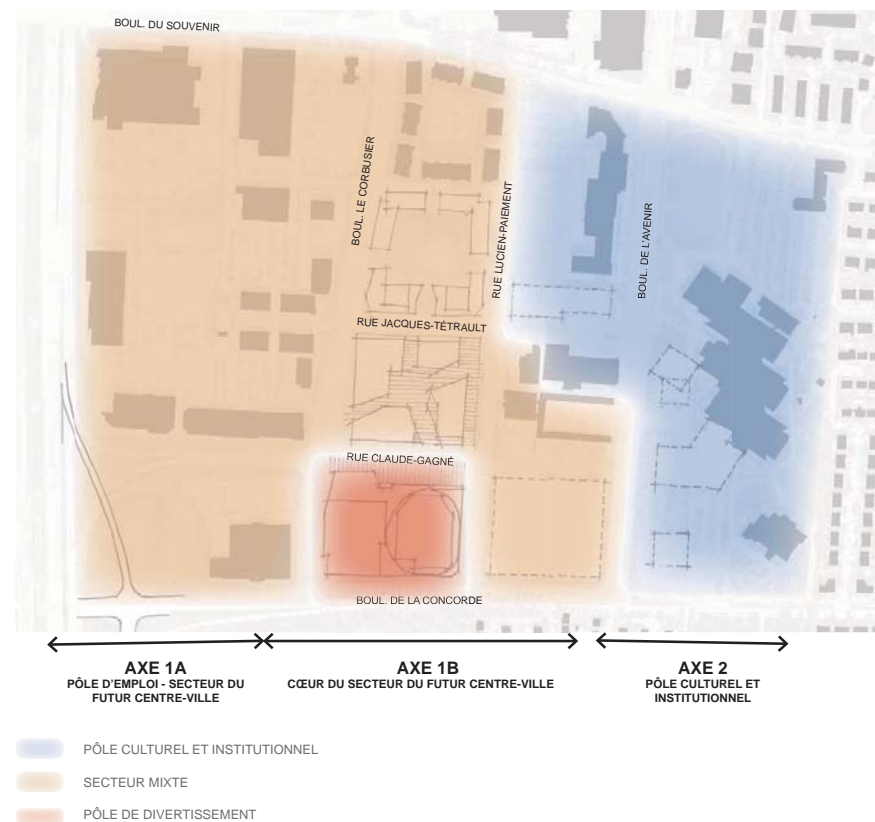
**AXE 1B** : Une mixité accrue est favorisée au cœur du secteur de la Cité du Savoir et de la Culture, un secteur important du futur centre-ville de Laval. Avec l'arrivée de la Place Bell, de l'Espace Montmorency et d'Urbania II, on y prévoit :

- **L'établissement un pôle de divertissement**  
(la Place Bell)
- **L'implantation de bureaux - pôle d'affaires**  
(Une superficie de plus d'un million de pieds carrés d'espaces louables est prévue au futur Espace Montmorency)
- **Une consolidation de la fonction résidentielle**  
(En plus des ensembles résidentiels Urbania I et II, une densification générale est prévue: développement de plusieurs îlots mixtes, avec pour la plupart, des résidences aux étages, et des commerces aux rez-de-chaussée)
- **Nœud de transport multimodal** - Station de métro Montmorency, terminus d'autobus et stationnement incitatif de l'AMT  
(Le terrain de l'AMT représente un important potentiel de développement en réintégrant le stationnement en structure étagée)
- **Une consolidation des espaces verts et publics**

**AXE 2** : Plusieurs projets d'implantation et/ou d'agrandissement des institutions du pôle culturel et institutionnel établi sont en pourparlers. Pour l'axe de développement du Pôle culturel et institutionnel on prévoit :

- **Une consolidation des équipements culturels et institutionnels**
- **Une consolidation des espaces verts et publics en vue d'offrir une plateforme extérieure, vouée à l'expression artistique**

### PRINCIPALES VOCATIONS - SECTEUR DE LA CITÉ DU SAVOIR ET DE LA CULTURE





## Les mises en garde et l'évolution du projet

À l'heure actuelle, la Place Bell est en cours de construction et elle devrait être le premier projet à l'intérieur de ce secteur du futur centre-ville à voir son inauguration. Par conséquent, il faudra envisager une période transitoire, au cours de laquelle évoluera le projet d'ensemble du futur secteur du centre-ville et pendant laquelle la Place Bell côtoiera un environnement de chantier.

Les principales mises en garde relatives à l'évolution du projet sont les suivantes:

- La gestion des chantiers et les différentes phases du redéveloppement de l'ensemble du secteur
- Le gabarit du bâti à être construit ultérieurement pouvant altérer le succès des places publiques projetées (influence sur les conditions climatiques, notamment sur l'ensoleillement)

Envisager un concept évolutif pour répondre aux contraintes de phasage serait approprié.



LE SITE AVANT LE CHANTIER - Google



LE SITE EN CHANTIER - Google



## Les mises en garde et l'évolution du projet

Quant à la gestion des chantiers et les différentes phases du redéveloppement de l'ensemble du secteur, il faudrait:

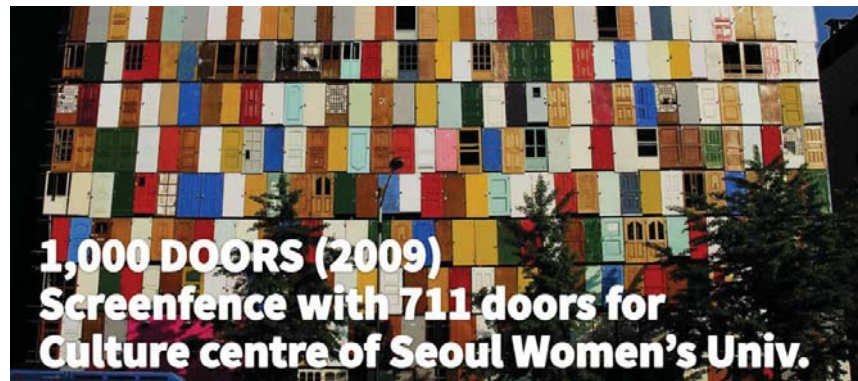
- **ASSURER UNE VIABILITÉ DES LIEUX LORS DES PÉRIODES TRANSITOIRES** (Exemples d'occupations temporaires: camions de bouffe de rue, installations artistiques, etc.)
- **ASSURER UNE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS IMPLIQUÉS** (Une entente pourrait être conclue entre la Ville et les promoteurs pour que parties intéressées organisent la tenue d'événements/occupations temporaires sur les terrains ciblés par les développement prévus)

Quant au gabarit du bâti à être construit ultérieurement pouvant altérer le succès des places publiques projetées (influence sur les conditions climatiques, notamment sur l'ensoleillement), il est conseillé de:

- **ASSURER LES IMPLANTATIONS STRATÉGIQUES TENANT COMPTE DES CONDITIONS CLIMATIQUES**
- **ASSURER UN PLANIFICATION INTÉGRÉE ET DE CONCERT AVEC LE PROMOTEUR TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE**



LES FAÇONS INNOVANTES ET LUDIQUES D'ANIMER LES LIEUX DE FAÇON TEMPORAIRE - référence



LES FAÇONS INNOVANTES ET LUDIQUES D'ANIMER LES LIEUX COMPROMIS PAR UN CHANTIER EN COURS - références

## 2.2 LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS







## 2.2.1 PLAN D'ENSEMBLE - UN CENTRE-VILLE À L'ÉCHELLE HUMAINE

- UN MILIEU DENSIFIÉ
- UN CENTRE-VILLE MIXTE
- UN MILIEU CONVIVAL ET IDENTITAIRE

1. Place Bell
2. Stationnement étagé
3. Terminus souterrain
4. Marché public
5. Îlot mixte (résidentiel/commercial)
6. Îlot mixte (bureaux/commercial)
7. Urbania II
8. Espace Montmorency
9. Bibliothèque
10. Le Cube
11. Agrandissement - Cégep
12. Centre de création artistique
13. Place Claude-Gagné
14. Parc de verdure

-  Toits verts
-  Surface souterraine dédiée au terminus



## Plan d'ensemble - *Un centre-ville à l'échelle humaine*

- UN MILIEU DENSIFIÉ
- UN CENTRE-VILLE MIXTE
- UN MILIEU CONVIVIAL ET IDENTITAIRE



-  CENTRE-VILLE HABITÉ
-  **LE CŒUR MIXTE**  
COMMERCES AUX REZ-DE-CHAUSSEES /  
PÔLE DE DIVERTISSEMENT (Place Bell)  
/ PÔLE D'AFFAIRE (Espace Montmorency  
et autres bureaux) / ÉQUIPEMENTS DE  
DESSERTE (métro, terminus, stationnements  
étagés...)
-  CITÉ DU SAVOIR ET DE LA CULTURE  
CONSOLIDÉE  
ET ÉTABLIE
-  VITRINE AUTOROUTIÈRE  
ARCHITECTURE DE SIGNATURE  
/ PÔLE D'EMPLOI  
BUREAUX, INDUSTRIES,  
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



## 2.2.2 LA PLACE BELL

PLAN D'ENSEMBLE - SITUATION PROPOSÉE





## 2.2.3 MISE EN RÉSEAU DES ESPACES PUBLICS PROPOSÉS

- UN MILIEU DENSIFIÉ
- UN CENTRE-VILLE MIXTE
- UN MILIEU CONVIVAL ET IDENTITAIRE

*LES PARCOURS ACTIFS ET LES LIEUX D'ÉCHANGES SONT FAVORISÉS PAR LES AMÉNAGEMENTS ACCRUS SUR LES DOMAINES PUBLIC ET PRIVÉ*



## Le parc de quartier

Un parc de quartier est généralement de superficies variant de 1.5 ha à 2.0 ha (15 000 m<sup>2</sup> à 20 000 m<sup>2</sup>).

Son rôle est de couvrir les besoins récréatifs et de détente à l'échelle du quartier. Son rayon de desserte est, en moyenne, défini à 800 m. Il inclut des équipements suivants: le bâtiment de services, les équipements sportifs, les installations de jeux pour les usagers de tous âges et l'espace réservé à la détente et aux activités de plein air.

Le parc proposé et illustré ci-contre couvre une superficie de 1.8 ha et s'adresse à la population du futur centre-ville, de même qu'à la population des quartiers limitrophes au secteur et compris dans un rayon équivalent à ± 800 m.



### PARC DE QUARTIER

*S'adresse principalement aux :* résidents du secteur, travailleurs

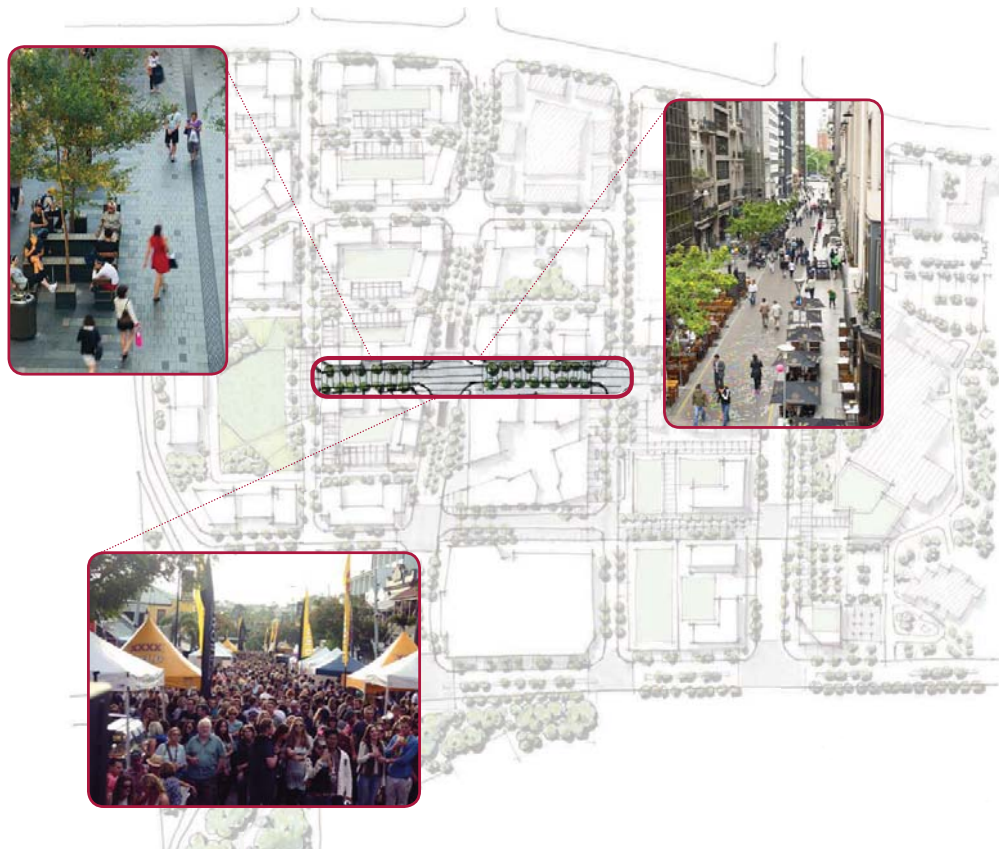
#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- forêt urbaine
- socialisation
- détente
- activités récréatives (aire de jeux pour enfants, sport informel...)
- événements familiaux
- rassemblements (Laval à vélo, marathon, etc.)

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- festival ou programmation artistique de moyenne envergure
- installations artistiques, permanentes ou éphémères
- événements à moyen déploiement

## La rue commerciale d'ambiance



### RUE COMMERCIALE D'AMBIANCE

*S'adresse principalement aux :* résidents du secteur, étudiants, visiteurs, travailleurs...

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- déambulation
- consommation (lèche-vitrine, cafés, terrasses..)
- rencontres / échanges
- passages (rue habitée)
- foires commerciales (rue complètement fermée de façon événementielle)

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- festival, animations de rue variées (rue complètement fermée de façon événementielle)
- installations artistiques éphémères

## La rue commerciale d'ambiance - tronçon institutionnel



### RUE COMMERCIALE D'AMBIANCE - TRONÇON INSTITUTIONNEL

*S'adresse principalement aux :* étudiants, visiteurs, résidents du secteur, travailleurs...

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

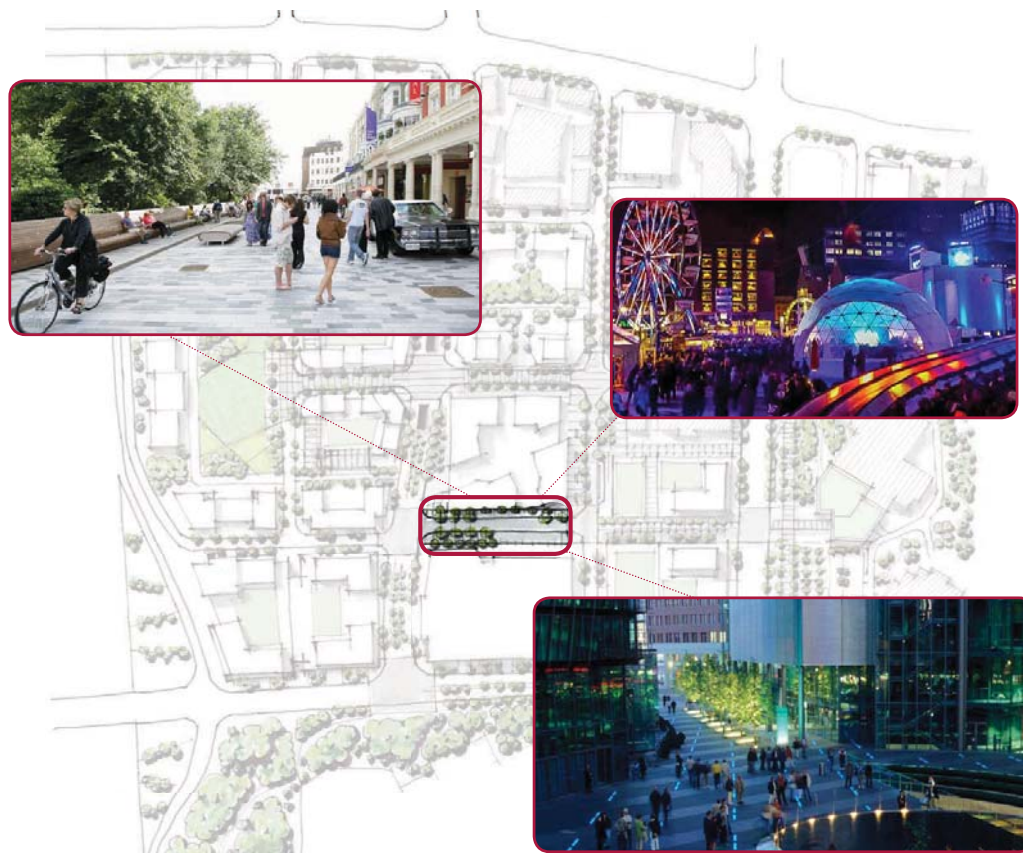
- rencontres / échanges
- passage (métro)
- espaces de détente
- fermeture de rue événementielle

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- jardin de lecture
- espace d'exposition
- installations artistiques éphémères
- activités littéraires
- activités en lien avec la programmation de la bibliothèque centrale
- programmation artistique de petite envergure (ex. concerts intimes, performance, relève, etc.)
- animation de rue



## La place Claude-Gagné



### LA PLACE CLAUDE-GAGNÉ

*S'adresse principalement aux :* visiteurs, résidents du secteur, étudiants...

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- seuil d'entrée place Bell - lieu d'attente, lieu de rendez-vous
- rencontres / échanges
- espace de repos
- sortie du public (massif)
- activités d'avant-match
- animation sportive et communautaire
- consommation (restauration)

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- événements à grand déploiement associés à la programmation de la Place Bell et de la Ville de Laval (peut accueillir jusqu'à 10 000 personnes)
- installations artistiques éphémères
- festival ou programmation artistique de moyenne envergure



## La place Lucien-Paiement - poursuite de la rue commerciale d'ambiance



### PLACE LUCIEN-PAIEMENT POURSUITE DE LA RUE COMMERCIALE D'AMBIANCE

*S'adresse principalement aux :* visiteurs, résidents du secteur, étudiants, travailleurs...

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- déambulation
- rencontres / échanges
- consommation (kiosques, restaurants..)
- passage piéton (métro / terminus)
- marché public

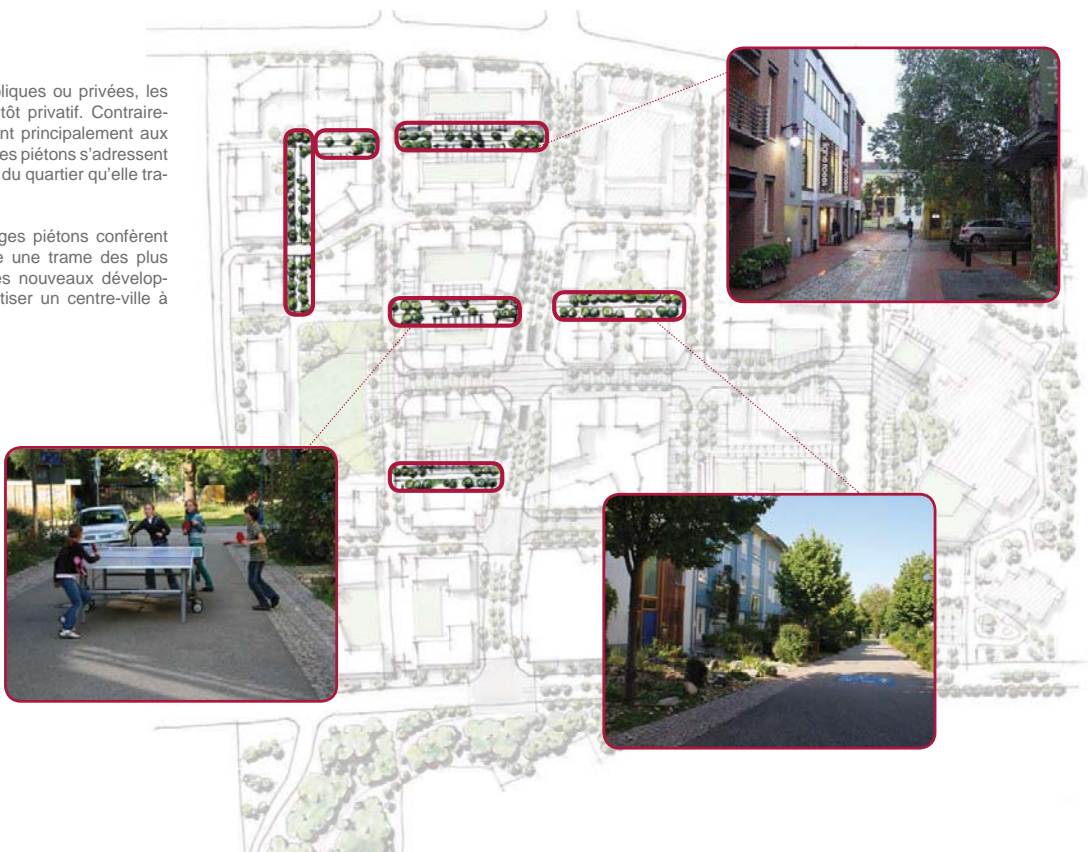
#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- installations artistiques éphémères
- foire artisanale

## Les passages piétons et les ruelles de quartier

Bien qu'elles puissent être publiques ou privées, les ruelles sont d'un caractère plutôt privatif. Contrairement aux ruelles qui s'adressent principalement aux résidents du secteur, les passages piétons s'adressent à une clientèle variée, à l'image du quartier qu'elle traversent.

Tant les ruelles que les passages piétons confèrent au secteur du futur centre-ville une trame des plus perméables, contribuant par les nouveaux développements de la sorte, à concrétiser un centre-ville à l'échelle humaine.



### RUELLES DE QUARTIER

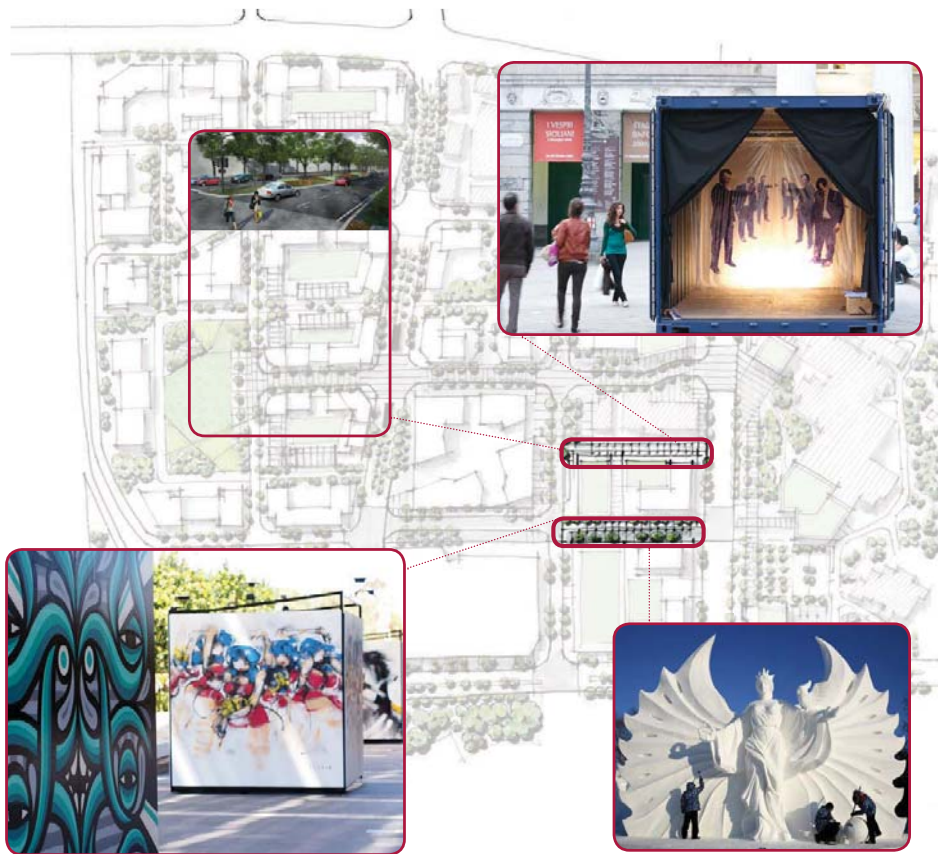
*S'adresse principalement aux :* résidents du secteur

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- déambulation / découverte
- rencontres / échanges
- passages piétons
- lieu de récréation (marche, ballon, hockey, etc.)
- ruelles vertes

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- installations artistiques éphémères
- événement de petite envergure tels que la fête des voisins



## PASSAGES PIÉTONS

*S'adresse principalement aux : visiteurs, étudiants, travailleurs.*

### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- déambulation / découverte
- rencontres / échanges
- passage piéton (ruelle verte, métro / terminus, lien vers le CUBE, le CÉ-GEP, le centre de création et la MDA )
- événement agroalimentaire de petite envergure
- intégration d'une programmation hivernale ( patinage, sculpture sur glace etc.)

### PROGRAMMATION CULTURELLE

- installations artistiques éphémères
- foire artisanale en lien avec le marché public
- espace d'exposition



## L'espace de diffusion artistique



### ESPACE DE DIFFUSION ARTISTIQUE

*S'adresse principalement aux :* étudiants, visiteurs, artistes, résidents, travailleurs

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- rencontres / échanges / découverte
- repos / détente
- marche
- activités en lien avec le Collège Montmorency

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- installations artistiques éphémères
- installations artistiques permanentes
- programmations artistiques (arts de la scène, arts numériques, arts visuels, arts littéraires, etc.) de moyenne envergure
- activités culturelles variées en lien avec les programmations de la Maison des arts, de la Salle André-Mathieu, du Cube et du Centre de création artistique professionnelle.
- activités de médiations artistiques
- projections multimédias sur bâtiments
- cinéma plein air
- laboratoires créatifs citoyens en plein air



## L'entrée de ville verte



### ENTRÉE DE VILLE VERTE

*S'adresse principalement aux :* résidents du secteur, étudiants, travailleurs, visiteurs

#### PROGRAMMATION GÉNÉRALE

- parcours actif récréatif

#### PROGRAMMATION CULTURELLE

- installations artistiques éphémères

## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

- UN MILIEU DENSIFIÉ
- UN CENTRE-VILLE MIXTE
- UN MILIEU CONVIVAL ET IDENTITAIRE

LES PARCOURS ACTIFS ET LES REFUGES POUR PIÉTONS SONT FAVORISÉS PAR LES AMÉNAGEMENTS ACCRUS DU DOMAINE PUBLIC SUR LES RUES

UN AMÉNAGEMENT IDENTITAIRE D'ENTRÉE DE VILLE S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX USAGERS DE LA ROUTE EST FAVORISÉ À L'ENDROIT DE LA BRETELLE DE L'A-15



## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

### Secteur 1: Bretelle de l'échangeur de l'autoroute 15 nord / Boulevard de la Concorde

#### ||||| BRETELLE D'ENTRÉE DE VILLE



#### PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À CE SECTEUR

1. Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
2. Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
3. Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'utilisateurs
4. Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
5. Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public

#### PRINCIPES DIRECTEURS PARTICULIERS

6. Marquer l'entrée de ville : signature distinctive

## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

### Secteur 2: Rues du centre-ville

||||| BOULEVARD D'ENTRÉE DE VILLE - Boul. de la Concorde



#### PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À CE SECTEUR

1. Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
2. Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
3. Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'utilisateurs
4. Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
5. Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public

#### PRINCIPES DIRECTEURS PARTICULIERS

6. Marquer l'entrée de ville : signature distinctive
7. Aménager un parcours actif



## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

### Secteur 2: Rues du centre-ville

#### BOULEVARD URBAIN - Boul. Le Corbusier



#### PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À CE SECTEUR

1. Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
2. Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
3. Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'utilisateurs
4. Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
5. Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public
6. Affirmer la présence de l'espace public dans le cadre du projet

#### PRINCIPES DIRECTEURS PARTICULIERS

7. Aménager un boulevard convivial et confortable pour tous, favorisant le transport actif

## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

### Secteur 2: Rues du centre-ville

#### PLACE ET RUE D'AMBIANCE - rue Claude-Gagné / rue Lucien-Paiement



#### PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À CE SECTEUR

1. Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
2. Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
3. Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'utilisateurs
4. Aménager des espaces polyvalents pouvant accueillir différents types d'événements
5. Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
6. Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public
7. Affirmer la présence de l'espace public dans le cadre du projet

#### PRINCIPES DIRECTEURS PARTICULIERS

8. Rue Claude-Gagné - Aménager une place pouvant accueillir la tenue d'événements de grande envergure
9. Rue Lucien-Paiement - Aménager une rue commerciale d'ambiance attrayante et dynamique favorisant les déplacements actifs
  - Marquage des intersections avec revêtement de sol distinctif
  - Éléments signatures - mobilier urbain distinctif
  - Corridor partagé par divers moyens de transport (automobiles, vélos, piétons)
  - Continuité des aménagements au-delà de l'emprise publique
  - Alignements d'arbres
  - Aménagements facilitant la fermeture des rues

## Secteur 2: Rues du centre-ville - Rue Claude-Gagné (Place Claude-Gagné)

VUE - SITUATION PROPOSÉE



Secteur 2: Rues du centre-ville - Rue Claude-Gagné (Place Claude-Gagné)

VUE - SITUATION PROPOSÉE





## 2.2.4 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

### Secteur 2: Rues du centre-ville

#### RUE COMMERCIALE D'AMBIANCE - rue Jacques-Tétreault



#### PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES À CE SECTEUR

1. Aménager des rues / des espaces publics confortables et conviviaux pour les piétons
2. Concevoir des espaces durables, innovants et audacieux
3. Aménager des rues / des espaces partagés s'adressant à tous les types d'utilisateurs
4. Aménager des espaces polyvalents pouvant accueillir différents types d'événements
5. Affirmer l'identité artistique et culturelle à travers les aménagements
6. Révéler l'identité lavalloise par l'aménagement de l'espace public
7. Affirmer la présence de l'espace public dans le cadre du projet

#### PRINCIPES DIRECTEURS PARTICULIERS

8. Aménager une rue commerciale d'ambiance attrayante et dynamique favorisant les déplacements actifs
  - Marquage des intersections avec revêtement de sol distinctif
  - Éléments signatures - mobilier urbain distinctif
  - Corridor partagé par divers moyens de transport (automobiles, vélos, piétons)
  - Continuité des aménagements au-delà de l'emprise publique
  - Alignements d'arbres
  - Aménagements facilitant la fermeture des rues
  - Mettre en application les recommandations de l'études d'IBI-CHBA-DAA (décembre 2012)



**VISION STRATÉGIQUE DE L'EXPÉRIENCE URBAINE  
ET DE L'OFFRE CULTURELLE DU QUARTIER MONTMORENCY  
AU CENTRE-VILLE DE LAVAL**

**25.07.2017**



*Service de la culture, des loisirs, du  
sport et du développement social*

**INTÉGRAL  
JEAN BEAUDOIN**

---

**TABLE DES MATIÈRES**  
**VISION STRATÉGIQUE DE L'OFFRE CULTURELLE ET DE L'EXPÉRIENCE URBAINE**

**01 SOMMAIRE DU MANDAT ET OBJECTIF VISION STRATÉGIQUE**

**02 ÉNONCÉ DE VISION : MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES**

**03 ÉTAT DES LIEUX : UNE SYNERGIE EXISTANTE**

**04 PRINCIPE DIRECTEUR : UN QUARTIER EN MOUVEMENT**

**05 STRATÉGIE D'INTERVENTION : LABORATOIRES VIVANTS**

- > Définition d'une offre culturelle en mutation continue ;
- > Déploiement de l'offre vers l'espace public : les parvis et les cimes ;
- > Mise en synergie de l'offre :
  - > la gouvernance du quartier
  - > le sentier mobile
  - > la mise en lumière
  - > la signalétique
  - > un événement hebdomadaire dédié
- > Les portails comme espace et moment de transformation
- > Révéler par l'aménagement transitoire maintenant les rues et les places
- > vers une nomination et une identité portée par la culture

**06 RAYONNER PAR LA CULTURE VERS LES CITOYENS ET LE MONDE**

**07 CALENDRIER ET BUDGET PRÉLIMINAIRE**

**D'INTERVENTION : RYTHMÉ UNE MÉTAMORPHOSE URBAINE**

---

*Description du mandat et des objectifs de ce document.*

# 01

## SOMMAIRE DU MANDAT : OBJECTIFS DE LA « VISION STRATÉGIQUE »

### OBJECTIF DE LA VISION STRATÉGIQUE

*La vision stratégique de l'offre culturelle et de l'expérience urbaine du quartier Montmorency ( nomination utilisé dans ce dossier pour le centre-ville ) a pour objectif de faire une place à la culture dans le centre-ville de Laval afin de définir une expérience distinctive et mémorable pour les citoyens et les visiteurs.*

*En continuité de la vision stratégique de l'identité de la ville de Laval, la vision de l'offre culturelle et l'expérience urbaine consolideront les piliers de celle-ci :*

#### VIVANTE DE NATURE

*Bordée par ses berges mises en valeur, Laval est imprégnée de sa nature. Ses quartiers à échelle humaine sont autant de milieux de vie où tous peuvent s'épanouir. Son centre-ville, avec ses places publiques animées et ses endroits recherchés, enrichit la vie des Lavallois. Entourée de ses rivières et oxygénée par ses bois et ses grands parcs, Laval est une ville verte et durable où il fait bon vivre et respirer.*

Les œuvres et les performances artistiques, fortement imprégnées du contexte en transformation, constitueront une scénographie en renouvellement continue qui contribuera à l'animation des lieux tout en étant des vecteurs d'achalandage des espaces collectifs. Le renouvellement de l'expérience, en respect d'une identité forte, invitera les citoyens et les visiteurs à séjourner à plusieurs reprises dans ce quartier où chaque moment sera distinctif tout en s'inscrivant dans une vision cohérente permettant de façonner la mémoire collective du quartier.

#### SÉDUISANTE DE NATURE

*La ville ne cesse de s'embellir. En 2035, les zones revitalisées forment un environnement intégré et*

*cohérent. Au cœur des espaces habités, des aires piétonnes accueillent une diversité de services et d'activités culturelles, sportives et récréatives.*

*Des voies cyclables bien aménagées, un réseau optimisé de transport collectif et de grands axes routiers facilitent les déplacements. Ces milieux de vie agréables séduisent les Lavallois, qui y vivent, y travaillent et s'y divertissent.*

Les œuvres et les performances artistiques assurent la qualité des espaces permanents ainsi que les aménagements transitoires. L'offre culturelle définira la qualité des lieux et assurera la mise en espace d'une transformation continue.

#### HUMAINE DE NATURE

*Sa diversité culturelle et l'accessibilité de ses services font de Laval une ville recherchée. Grâce à ses organismes et à ses institutions bien ancrés sur le territoire, la communauté grandit. Les Lavallois de tous les âges et de tous les milieux développent un fort sentiment de solidarité et d'appartenance. Soucieuse du bien-être des citoyens et des familles, la collectivité offre un cadre de vie sécuritaire qui permet à chacun de se réaliser.*



La qualité et le renouvellement de l'expérience citoyenne sont le fondement de la définition de l'offre culturelle du quartier Montmorency.

#### **ENTREPRENANTE DE NATURE**

*En 2035, Laval s'impose comme la deuxième ville en importance du Québec. Forte de sa créativité, de son dynamisme et de la diversité de son économie, elle stimule l'entrepreneuriat et attire de grandes sociétés. Ces organisations s'insèrent dans le tissu social et contribuent à sa prospérité.*

Au fil des saisons culturelles, le renouvellement de l'offre et sa forte mise en avant témoignent d'une ville en transformation. La définition et la sélection de performances et d'œuvres innovantes enrichiront la communauté et stimuleront les idées nouvelles.

#### **ENGAGÉE DE NATURE**

*Par sa gouvernance, la Ville encourage l'innovation et la participation citoyenne, et elle exerce une gestion agile, éthique et ouverte. Laval, une équipe engagée.*

Le quartier Montmorency s'appuiera sur un modèle de gouvernance innovant établissant une synergie entre les institutions et les organismes résidents du secteur afin de définir une offre culturelle cohérente et une expérience urbaine distinctive.

La vision stratégique de l'offre culturelle a pour objectif particulier d'appuyer la Ville, les institutions résidentes du quartier, les créateurs, dans la définition d'une offre culturelle cohérente.

Étant donné l'impact important que l'offre culturelle a sur la qualité d'une expérience citoyenne et le rayonnement de la ville, la vision stratégique de l'offre culturelle enrichira aussi le travail sur les aménagements urbains qui sont le canevas de la culture ainsi que les communications de la ville, qui la fait rayonner vers les quartiers, les régions et le monde.

*« Objectif central et orientation de votre démarche, l'énoncé de vision doit décrire la réussite future, l'héritage que vous espérez laisser et l'identité de votre ville ou votre quartier. Il aide à comprendre qui sont les habitants, les usagers et les visiteurs et la façon de valoriser leur expérience. L'énoncé, par définition court et précis, de vision doit être compris facilement les lecteurs. »*

# 02

## ÉNONCÉ DE VISION : MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES



1



2



3



4. **Le vent souffle où il veut**  
Daniel Buren  
De Haan, Belgique.

2. **Projections**  
Égide de la grande  
bibliothèque, Montréal.

3. **Festival de Jazz**  
Quartier des spectacles,  
Montréal.

4. **Art and Soul Festival**  
Oakland City Hall,  
Californie.



4

## MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES

Rythmé par les **saisons culturelles et naturelles**, le quartier Montmorency, au cœur de Laval, est un espace de vie en **métamorphose** continue, qui valorise la créativité, la connectivité, la collaboration et la **rencontre entre les citoyens et les créateurs**.

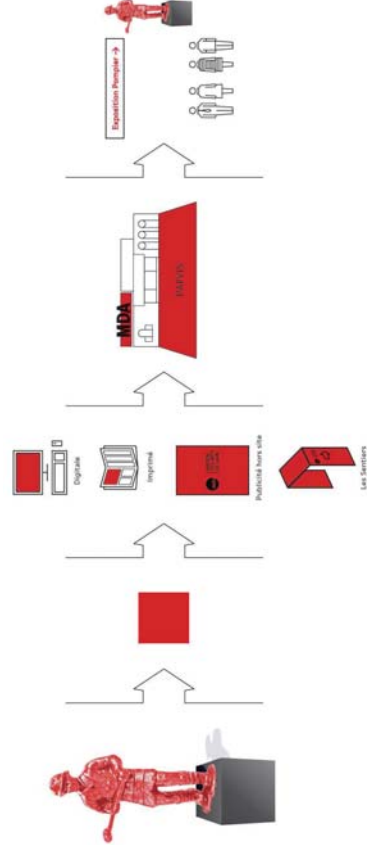
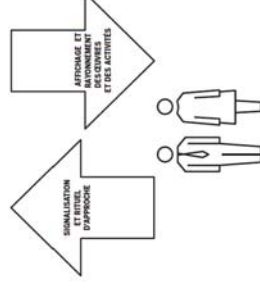
Portée par les formes innovantes d'art public, l'offre culturelle est le moteur d'une exceptionnelle **synergie des lieux** de culture, d'éducation, de loisir et d'affaires.

En **constant renouvellement**, ponctués par des moments de **mise en cohérence** à l'échelle du quartier, les parvis des institutions, les parcs, les halls et les places, et même les cimes des édifices, forment un ensemble unique d'espaces collectifs dont la qualité de l'expérience citoyenne rayonne vers les quartiers, la région et le monde.

**Mots clés :** Transformation des lieux ; Mobilité des espaces publics ; modulation des rythmes et des profils d'achalandage ; Connectivité ; Expérience citoyenne

## MÉTAMORPHOSES CRÉATIVES

EXPOSITIONS, SPECTACLES, PERFORMANCES,  
ART PUBLIC, LANDARTS, INSTALLATION TEMPORAIRES,  
MISE EN LUMIÈRE, CONFÉRENCES, EXPÉRIENCES,  
PROJECTIONS ARCHITECTURALES, MARCHÉ URBAIN,  
ÉVÈNEMENTS GASTRONOMIQUES,



1. Exemple de déploiement d'une identité modulée par un événement dans les médias, la signalétique du quartier et sur l'édifice.  
Maison des Arts,  
Laval.

---

*Les événements modulent les outils de diffusions, la signalétique et les lieux.  
Une densité tangible, et en croissance, d'institutions culturelles se mettent  
en synergie en définissant un programme d'activités et une présence urbaine  
qui est cohérente à l'échelle du quartier Montmorency.*

*États des lieux de l'offre culturelle dans le quartier et inventaires des potentiels  
à révéler.*



# 03

## ÉTAT DES LIEUX : UNE SYNERGIE EXISTANTE



1



2



3



4



5

1. Zones musicales  
Maison des Arts,  
Laval.

2. Zones musicales  
Vieux-Sainte-Dorothée,  
Laval.

3,4. MRCY Festival  
Espace Montmorency,  
Laval.

5. Zones musicales  
Parvis à l'Église du Vieux  
Sainte-Rose, Laval.

## LA SYNERGIE EXISTANTE ET LES MARÉES HUMAINES

### SYNERGIE D'INSTITUTIONS ET D'ORGANISMES

L'offre culturelle est qualifiée par trois composantes majeures : le lieu qui reçoit l'œuvre et l'événement, ses créateurs et ses spectateurs. À Laval, dans le quartier Montmorency, chacune de ces composantes est une clé à l'unicité de l'expérience urbaine qu'on y vivra.

Le secteur Montmorency compte déjà sur un ensemble distinctif d'institutions culturelles et du milieu de l'enseignement :

- > La Maison des Arts de Laval ;
  - > La salle André-Matthieu ;
  - > La Place Bell ;
  - > La Maison du Jazz ;
  - > Le Pavillon de l'université de Montréal ;
  - > Le Cegep Montmorency ;
  - > Le Collège Letendre ;
  - > UQAM
- À cette liste s'ajouteront bientôt :
- > Une bibliothèque centrale de la Ville de Laval ;
  - > Le centre de création ;
  - > La salle multifonctionnelle de Co-motion.

En plus de l'offre culturelle de tournée qui s'y arrête, ces lieux comptent sur un bassin impressionnant d'organismes et de regroupement d'artistes qui sont générateurs d'art et de culture sur le territoire lavallois. C'est ce contenu qui distinguera et rythmera une expérience urbaine unique dans le quartier.

Les organismes résidents du secteur comptent entre autres :

- > Conseil régional de la culture de Laval;
- > [co] motion ;
- > Evenko ;
- > Le Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL);
- > Harpagon théâtre
- > La Centrale des artistes
- > Lis avec moi
- > Orchestre symphonique de Laval
- > Productions le p'tit monde
- > Rencontre théâtre ados
- > Réseau ArtHist
- > Société littéraire de Laval
- > Théâtre tombé du ciel
- > Théâtre Bluff
- > Le Théâtre d'art lyrique de Laval ;
- > Théâtre incliné
- > Verticale – centre d'artistes
- > Zeugma

### LES MARÉES HUMAINES

Laval est une ville qui assume pleinement ses marées humaines. On note celle des transits par le métro. Celles qui modulent le profil des citoyens selon les moments de la journée, de la semaine, des saisons, oscillant entre la majorité d'étudiants et les spectateurs et les consommateurs. Enfin, les nouvelles constructions génèrent aussi des métamorphoses par la densification résidentielle et de travailleurs.

*Cette section présente les principes directeurs qui permettront de mettre en place un paysage en mouvance qui témoignera de la vitalité du quartier sans diluer son identité dans une offre trop hétérogène.*

# 04

## PRINCIPES DIRECTEURS : UN QUARTIER EN MOUVEMENT

### UN QUARTIER EN MOUVEMENT

*La vision stratégique de l'offre culturelle est définie par les principes directeurs suivants, tous fondés sur la définition d'une expérience urbaine distinctive, renouvelée et mémorable dans le quartier :*

#### MUTATION

L'offre culturelle sera constituée principalement d'œuvres et de performances qui transforment les lieux qu'ils occupent : en révélant un caractère en mutation, qui pourra résider dans sa forme, ses espaces, ses usages, ses ambiances, sa mémoire pour s'ouvrir vers de nouvelles réalités, des rêves et des utopies.

#### MISE EN SYNERGIE

La programmation culturelle du quartier comportera des moments de mise en synergie entre les lieux, dont un moment de synergie complète par saison.

À l'échelle de la ville, l'offre du quartier Montmorency sera aussi fédératrice de l'offre dans les quartiers.

#### NORDICITÉ

L'offre culturelle témoignera d'une ville nordique qui s'assume en suivant les rythmes de ses saisons et en occupant l'espace public durant toute l'année.

### CONNECTIVITÉ

L'offre sera engagée et engagera le public. Elle interpellera le public, l'invitera à participer et transformer les œuvres et les lieux. La priorité sera donnée aux œuvres interactives in situ, en s'ouvrant ponctuellement à des interventions hors site par l'intermédiaire des nouvelles technologies et des médias sociaux.

Cette connectivité créera des maillages vers et entre les quartiers, et avec des villes du monde aux valeurs communes.

### DÉPLOIEMENT

Les œuvres et les performances seront en déploiement vers la ville et les citoyens. Depuis les institutions et les organismes, elles se prolongeront jusque sur les parvis, les cimes, les rues, les parcs et les places du quartier.

Ce déploiement sera modulé et rythmé par la transformation du quartier.

### Les axes d'interventions principaux :

- Assurer une expérience urbaine mémorable aux visiteurs et aux citoyens ;
- Déployer dès maintenant une offre et la consolider au rythme du développement du secteur ;
- Faire rayonner la vie urbaine et le quartier Montmorency par sa programmation culturelle.

### Les caractéristiques d'une programmation innovante dans le Quartier Montmorency:

- Une programmation à dominante « transformative », renouvelée selon les saisons;
- Une programmation croisée entre les institutions invitant à combiner des visites et des expériences dans le quartier;
- Une programmation transdisciplinaire couvrant un large inventaire des formes d'art.



## STRATÉGIE D'INTERVENTION : CONSTITUER ET MAINTENIR UN LABORATOIRE VIVANT

### STRATÉGIE D'INTERVENTION : LE LABORATOIRE VIVANT

L'**expérience citoyenne** est au cœur de la stratégie d'intervention visant à créer un centre-ville distinctif qui portera les valeurs lavalloises et rayonnera vers les quartiers, la région et le monde.

C'est une programmation innovante, explorant diverses formes artistiques et porteuse d'un message fort de **métamorphose**, tant dans le contenu que dans son expression, qui se prolongera sur les cimes, les parvis, les rues et les places du quartier.

Dès le printemps 2018, les **six institutions existantes** (Maison des arts, Salle André-Mathieu, Place Bell, Collège Montmorency, Université de Montréal, Collège Letendre), à la fois piliers et sources de la relance du quartier, déploieront leur programmation culturelle vers les espaces publics du quartier Montmorency.

À moyen terme, cet ensemble d'institutions s'enrichira de la bibliothèque centrale, le centre de création et la nouvelle salle multifonctionnelle de Co-motion.

#### LA GOUVERNANCE

Une **nouvelle structure de gouvernance** réunissant les acteurs municipaux et les institutions culturelles et l'accueil des citoyens dans le quartier est un moment important qui qualifiera l'expérience urbaine.

#### LES PORTAILS DE QUARTIER

Les **portails d'entrée majeurs**, tels la station de métro Montmorency et les stationnements de surface, souterrains et verticaux, seront marqués par des interventions artistiques de grandes échelles, qui constitueront une expérience d'un

seuil, au-delà d'un objet dans l'espace. Elles témoignent fortement de l'unicité du quartier et le feront rayonner.

Porteuse de la thématique de **métamorphose**, ces installations contribueront au positionnement distinctif du centre-ville et à mettre en espace de façon constructive, la période de transformation du territoire.

#### LE SENTIER CULTUREL

Un **sentier culturel** serpentera les espaces en mutation du quartier, pour relier les institutions en étant jalonné d'installations urbaines, temporaires et permanentes. Ce parcours se superposera aux tracés de rue et de place pour inviter à découvrir le secteur. Il pourra se moduler en fonction des transformations du quartier et des modulations de la programmation.

#### LES PARVIS CULTURELS

Le sentier culturel reliera **les parvis** des institutions culturelles et académiques. Ces lieux, autrefois générés par des besoins de stationnements sont maintenant une opportunité unique de créer des interfaces entre l'art, l'enseignement et la ville. Les parvis seront des lieux habités par la culture qui invite à la rencontre comme on le faisait sur le parvis de l'église.

#### LES CIMES

Au rythme des saisons culturelles, **les cimes des institutions** seront investies par un ensemble cohérent d'installations artistiques d'envergure qui renouvèlera en continu le profil du centre-ville.

### LE PLAN LUMIÈRE DU QUARTIER

Lors des périodes d'animation urbaine propre aux villes nordiques comme Laval, l'ensemble des institutions sera **mis en lumière selon une approche dynamique**. La mise en lumière contribuera des périodes de synchronisation qui témoignent de la synergie des institutions et de la ville à l'échelle du quartier. En cohérence avec cette mise en lumière d'ensemble, les œuvres lumineuses sur les cimes feront une partie de l'offre culturelle, particulièrement l'hiver.

### LA SIGNALÉTIQUE DU QUARTIER

L'approche signalétique dans le quartier passera de l'orientation du transit véhiculaire à la mise en visibilité des lieux et des activités culturelles et citoyennes à l'échelle du piéton. Le mobilier signalétique dirigera et orientera vers les institutions. Un ensemble de répertoires dynamique témoignera de la vie en cours dans le quartier et assurera la visibilité des activités en cours et à venir dans le quartier.

### LES AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

Afin d'accompagner la transformation du quartier jusqu'à sa maturité et sa densité optimale, des **aménagement transitoires** assureront la mise en synergie des institutions et leurs activités, afin que les citoyens puissent expérimenter des lieux dont l'animation et l'effervescence témoignent de la vitalité de Laval. Il sera ainsi possible de convier les citoyens à une expérience de qualité dès 2018 sans attendre l'inauguration officielle, ou l'avancement substantiel de la transformation. Cette dernière étant en soit mise en scène.

### UNE EXPÉRIENCE DISTINCTIVE À L'ÉCHELLE QUARTIER

Le quartier Montmorency a déjà amorcé sa métamorphose pour devenir le cœur de la ville insulaire de Laval. Prenant source dans la présence de 6 grandes institutions, que viendront consolider 3 autres espaces collectifs majeurs, une programmation culturelle audacieuse et distinctive, imprégnée de l'énergie transformative de sa ville, se prolongera vers les espaces publics.

Par une prise en charge du visiteur, depuis les portails d'entrée du quartier, jusqu'aux institutions et les commerces, à l'aide de la mise en lumière dynamique, de la signalétique et d'un sentier culturel, on pourra relier les institutions et les espaces publics afin de **constituer une expérience cohérente et mémorable**.

C'est la **mise en synergie des lieux, des actions et des acteurs** qui feront l'unicité de l'expérience urbaine.

## DÉFINITION D'UNE OFFRE CULTURELLE EN MUTATION CONTINUE

Dès le printemps 2018, les **six institutions existantes** (Maison des arts, Salle André-Matthieu, Place Bell, Collège Montmorency, Université de Montréal, Collège Letendre), à la fois piliers et sources de la relance du quartier, déploieront leur programmation culturelle vers les espaces publics du quartier. Montmorency. Cet ensemble d'institutions s'enrichira de la bibliothèque centrale, le centre de création et la nouvelle salle multifonctionnelle de Co-motion.

Le thème de la métamorphose se manifestera par des interventions contextualisées qui prennent assise sur le contexte existant pour le faire évoluer, temporairement ou de façon permanente. La programmation sera ainsi caractérisée par des activités uniques au quartier, car elles seront intimement liées au contexte.

Les artistes et les activités de la programmation des espaces collectifs auront aussi pour objectif **une expérience transformative pour le visiteur et le résident** en l'invitant à faire évoluer sa compréhension et sa perception des lieux, et surtout de la vie collective en milieu urbain.

En ce sens, les interventions artistiques révéleront et accompagneront, le public dans la transformation du quartier et sa vie urbaine.

### EXPÉRIENCE CITOYENNE À ÉCHELLE HUMAINE

L'**expérience citoyenne** est au cœur de la stratégie d'intervention visant à créer un centre-ville distinctif qui portera les valeurs lavalloises et rayonnera vers les quartiers, la région et le monde.

Les interventions des institutions résidentes et les actions des organismes artistiques et des artistes invités dans le secteur consolideront les transformations des aménagements pour créer un **environnement à échelle humaine**.

Les interventions inviteront à questionner, à interagir et à transformer les espaces du quartier Montmorency, cœur du centre-ville de Laval.

Elles seront implantées sur l'ensemble des espaces qui ont un impact sur l'expérience du visiteur, spatialement et visuellement, depuis leur premier rapport par les médias, en passant par les portails d'entrée, les espaces collectifs, les parvis des institutions, les halls publics jusqu'aux cimes des édifices du quartier.

### UN QUARTIER QUI ASSUME ET VALORISE SA MÉTAMORPHOSE EN COURS

C'est une programmation innovante, explorant diverses formes artistiques et porteuse d'un message fort de **métamorphose**, tant dans le contenu que dans son expression, qui se prolongera sur les cimes, les parvis, les rues et les places du quartier.

## DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE VERS LA VILLE : LES PARVIS ET LES CIMES DES INSTITUTIONS

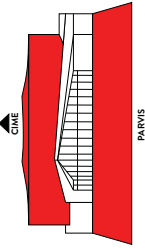
À ce jour, dans le secteur Montmorency, les espaces dédiés à la voiture, dont la multiplication des voies de transit et les aires passives de stationnement, ont distancé des trottoirs et des édifices, et donc les citoyens de l'espace public et des lieux de culture et d'enseignement.

Ces espaces endormis ont aujourd'hui le potentiel de devenir une réelle opportunité de transformation du quartier en créant, entre la rue et les édifices, des lieux de rencontre d'accueil distinctif : des parvis culturels.

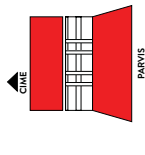
Autrefois une caractéristique négative du secteur, cette réalité contribuera maintenant à créer un centre-ville distinctif dont les institutions seront dotées de parvis généreux qui ne peuvent se retrouver dans des secteurs densifiés, comme le quartier des spectacles de Montréal où les théâtres sont alignés sur les limites de propriété.

La Maison des arts se prolongera donc jusqu'au boulevard de la Concorde par un espace public accueillant les citoyens au périmètre du quartier. La Salle André-Mathieu prolongera l'axe de la rue principale Jacques-Théault depuis l'avenue de l'avenir jusque dans son foyer. La Place Bell sera inaugurée sur son parvis de la rue Claude-Gagné. Le CÉGEP Montmorency et le collège Letendre accueilleront les étudiants et les professionnels sur des espaces dédiés aux piétons tout en prolongeant l'effervescence et les recherches vers la ville.

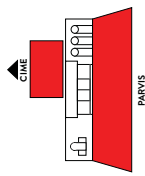
La bibliothèque centrale, le centre de création et la salle multifonctionnelle Co-motion intégreront les parvis à la programmation des concours architecturaux qui engendreront des lieux nouveaux qui s'arrimeront à la ville de façon distinctive par des parvis contemporains.



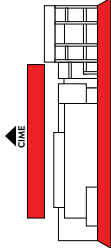
PLACE BELL



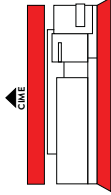
SALLE ANDRÉ-MATHIEU



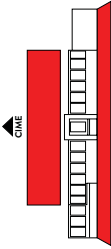
MAISON DES ARTS DE LAVAL



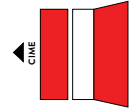
CEGEP MONTMORENCY



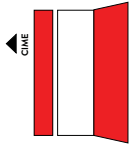
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



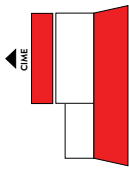
COLLÈGE LETENDRE



SALLE MULTIFONCTIONNELLE



CENTRE DE CRÉATION



BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

**Les Cimes :** Les institutions culturelles ont toutes des cimes distinctives en lien avec la volumétrie des salles et des cages de scène. En prolongeant le principe sur les autres édifices publics du quartier, il est possible de créer un ensemble unique de cimes lumineuses et artistiques dans le quartier.

**Les Parvis :** Un legs sous-estimé de l'ère de la voiture, avec sa prolifération de stationnements, permet à l'ensemble de ses lieux de se doter de parvis sur lesquels se prolongeront les activités intérieures et la programmation

Du point de vue de l'expérience citoyenne, ces parvis seront définis autant par leurs aménagements que par leurs activités. Un travail étroit et cohérent doit s'amorcer pour la conception des aménagements afin de faire de ces lieux d'interface entre la ville et ses institutions, des lieux de rencontre entre les citoyens, les visiteurs. Et ce par et vers les prestations culturelles.



Place Bell  
Esquisses  
Lenny Architectes

Les cimes des institutions seront aussi mises à contribution pour prolonger la culture vers la ville. En effet, les cages de scène, volume distinctif de la salle André-Mathieu de la Maison des arts, seront mises en valeur par des installations lumineuses et tridimensionnelles. La place Bell s'inscrit déjà dans cette stratégie par sa toiture blanche qui sera modulée par des projections au rythme des événements. Les institutions d'enseignement, avec en tête le pavillon universitaire, enrichiront le profil construit du centre-ville par des installations d'envergure en toiture. Comme les parvis, la création de cimes distinctives et innovantes sera un objectif défini dans les concours d'architecture des trois institutions à venir.

Afin de faire découvrir le quartier d'un autre point de vue, certaines cimes pourront accueillir le public et devenir des observatoires urbains.





1



2



3



1. **Parvis du centre Pompidou**  
Paris.

2. **Parvis du métro Mont-Royal**  
*Esquisse* Intégral Jean Beaudoin  
Montréal.

3. **Parvis du MET**  
Metropolitan Museum of Art  
New York.

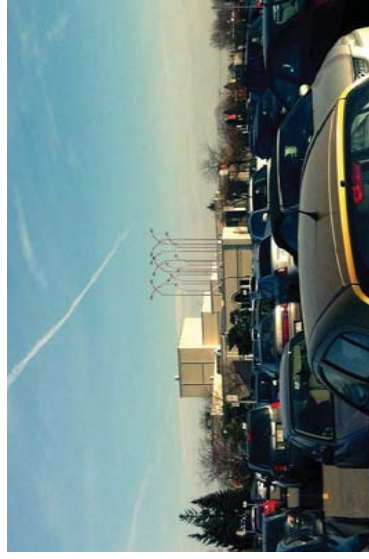
4. **Grande Bibliothèque**  
Montréal.



4. **Balloon dog**  
Jeff Koons  
New York.



5. **Fondation Antoni Tàpies**  
Barcelone.



**Maison des Arts de Laval**  
*Esquisse d'une installation sur le toit avec présence diurne et nocturne, et prolongement dans les médias*  
Intégral Jean Beaudoin pour la Maison des Arts (2014)



## MISE EN SYNERGIE DES INSTITUTIONS, DES ESPACES PUBLICS ET DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Afin d'accompagner la transformation du quartier jusqu'à sa maturité et sa densité optimale, des aménagements transitoires assureront la mise en synergie des institutions et leurs activités, afin que les citoyens puissent expérimenter des lieux dont l'animation et l'effervescence témoignent de la vitalité de Laval.

Cette mise en synergie se fera par les outils suivants :

- > une **gouvernance** de quartier;
- > un **sentier culturel** reliant les institutions et les espaces publics;
- > une **mise en lumière dynamique et synchronisée**;
- > une **signalétique culturelle et événementielle**;
- > un **événement hebdomadaire dédié au quartier**.



5 000 Ice figurines  
Nele Azevedo  
Birmingham.



## UNE GOUVERNANCE DU QUARTIER

La mise en place d'une gouvernance du quartier, regroupant les acteurs majeurs du quartier, dont les instances de la ville, les institutions de culture et d'enseignement, les associations de résidents et la chambre de commerce, assurera un développement cohérent et la mise en synergie des actions dans le quartier.

L'arrimage des programmations et des activités des différents acteurs et le suivi de la transformation du quartier.



**La ligne verte**  
Parcours artistique en ville  
le voyage à Nantes.



## UN SENTIER CULTURELLE RELIANT LES INSTITUTIONS ET LES ESPACES PUBLICS

Un signal fort de la synergie distinctive des institutions du quartier se fera par le déploiement d'un sentier qui reliera l'ensemble de celle-ci tout en faisant découvrir les espaces en mutation du quartier.

Ce parcours reliant les parvis des institutions consolidera la trame urbaine tout en assurant une expérience distinctive pour les promeneurs dans le quartier. S'inspirant du projet « VOYAGE À NANTES », un tracé renouvelé annuellement dans la ville française, le sentier sera jalonné par des interventions artistiques, temporaire et permanente, pour constituer une promenade dont l'expérience est riche et soutenu.

Si l'intervention permet aux touristes de découvrir le quartier dans son ensemble par un parcours complet, le sentier aura pour objectif prin-

cipal de révéler aux résidents leur quartier par des installations et des performances « transformatives » et en l'invitant, lorsqu'il le croiera à rejoindre une institution ou un événement culturel à sa gauche ou à sa droite.

Les espaces qui jalonnent le sentier seront les parvis des institutions. Les places publiques, les portails d'entrée dans le quartier et des installations temporaires sur des rues et des lots en transformations.

Comme l'intervention nantaise, le sentier du quartier Montmorency sera renouvelé annuellement par un tracé qui réagira aux transformations des aménagements du quartier ainsi qu'à la programmation.



The Gates  
Christo et Jeanne-Claude  
New York



- 1 MAISON DES ARTS DE LAVAL
- 2 AGRANDISSEMENT – CÉGEP SALLE ANDRÉ-MATHIEU
- 3 LE CUBE
- 4 PARC – BOIS CEGEP
- 5 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
- 6 BIBLIOTHÈQUE
- 7 COLLÈGE LETENDRE
- 8 STATIONNEMENT ÉTAGÉ VÉGÉTALISÉ
- 9 PARC DE VERDURE
- 10 PARC DE VERDURE – BASSIN LE CORBUSIER
- 11 PLACE BELL
- 12 CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE
- 13 CHAMP DE LAVANDE
- 14 MAISON DU JAZZ

Esquisse  
Intégral Jean Beaudoin

## UNE MISE EN LUMIÈRE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Lors des périodes d'animation urbaine propre aux villes nordiques comme Laval, l'ensemble des institutions sera **mis en lumière selon une approche dynamique**. La mise en lumière comportera des périodes de synchronisation qui témoignent de la synergie des institutions et de la ville à l'échelle du quartier. En cohérence avec cette mise en lumière d'ensemble, les œuvres lumineuses sur les cimes feront une partie de l'offre culturelle, particulièrement l'hiver.

Au-delà de l'éclairage à des fins sécuritaires, la mise en lumière des espaces publics et des édifices majeurs est essentielle dans les villes nordiques afin d'assurer en période hivernale et en soirée une expérience de la ville de qualité.

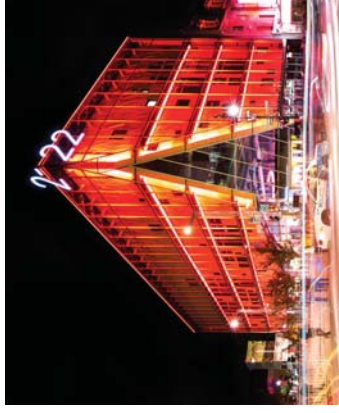
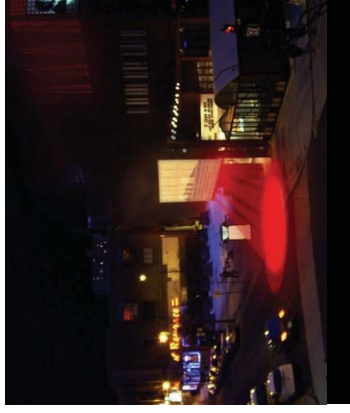
La mise en lumière sera elle aussi colorée par le thème de la transformation, et ce à des fins de développement durable autant que poétique.

L'éclairage des rues, des parcs, des places et des parvis valorisera les parcours et les espaces de rencontre des piétons et des cyclistes tout en assurant un transit automobile sécuritaire.

Les places et les parvis seront aménagés et mis en lumière pour affirmer des identités distinctives.

Les installations seront dynamiques et pourront être modulées en fonction des achalandages, des événements et des saisons. S'inspirant des concepts d'origine du plan lumière du Quartier des spectacles de Montréal, l'ensemble des lieux pourront être mis en cohérence pour constituer une forme d'horloge urbaine qui rythme la vie du quartier. Toutes les heures, et toutes les 15 minutes, les installations lumineuses se synchroniseront dans une prestation unifiée à l'échelle du quartier pour affirmer sa synergie et son échelle.

Cette mise en lumière d'ensemble fera l'objet d'une direction artistique spécifique, qui complètera les concepts et les prestations de chacune des institutions. Ces dernières affirmeront leur différence, en se modulant selon leur programmation, par des mises en lumière distinctive entre les temps forts de l'horloge urbaine.

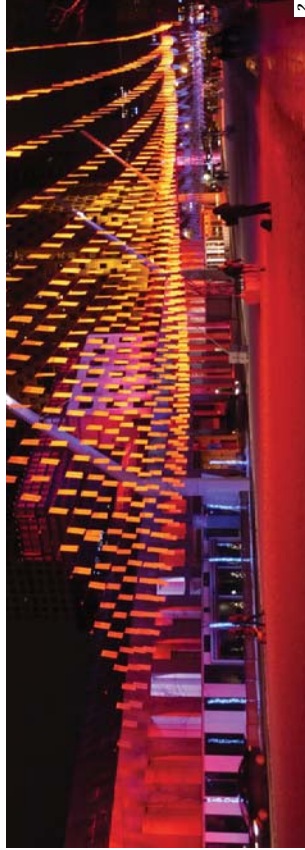


Identité et mise en lumière  
Intégral Jean Beaudoin  
Quartier des spectacles, Montréal





1



2



Signalétique dans la ville  
Rue du Bour  
Metz.

1. **Le champ de Pixels**  
Intégral Jean Beaudoin  
Place des festivals, Montréal.

2. **Nuage de cybre**  
Intégral Jean Beaudoin  
Place des festivals, Montréal.

## UNE SIGNALÉTIQUE PRIORISANT LES INSTITUTIONS ET LES ÉVÉNEMENTS

Le quartier Montmorency se dotera d'une famille de mobilier signalétique distinctif qui valorisera l'échelle du piéton en affirmant la présence des institutions de culture d'éducation dans le quartier, en présentant les activités en cours pour témoigner de la vitalité du secteur.

Remplaçant les directionnels et les directives pour la circulation des véhicules au second plan, tout en assurant la sécurité, l'information et les lieux collectifs et culturels seront révélés à toutes les entrées dans le quartier. Des répertoires, des directionnels et des identifications seront déployés sur le territoire. Les outils d'informations médiatiques seront développés en cohérence avec la famille signalétique.

Des supports dynamiques présenteront dans les espaces clés, les portails et les places, les activités et les offres commerciales du quartier. Le contenu sera l'exclusivité du quartier tant en ce qui concerne la programmation que les partenariats publicitaires.



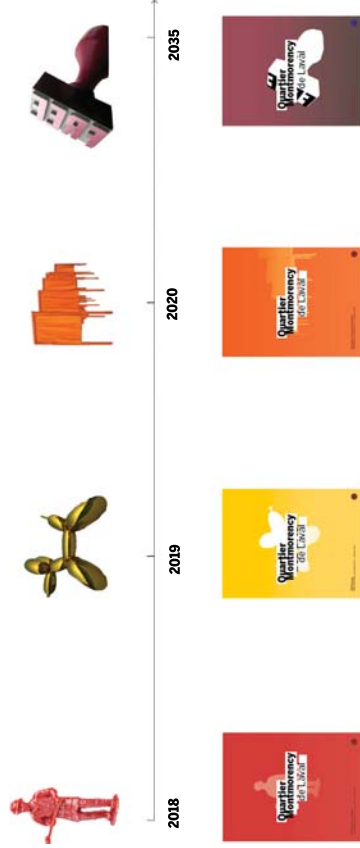
La petite géante  
Royer/Delbax  
Nantes



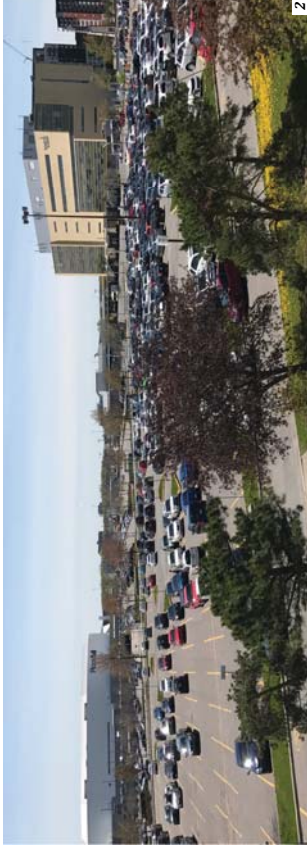
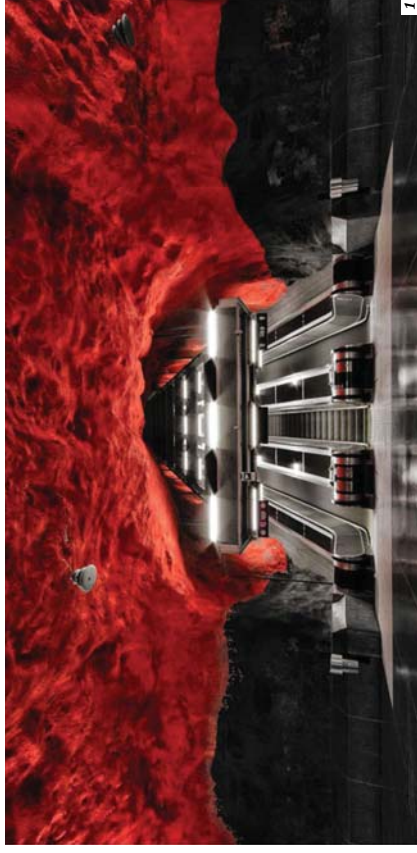
## UNE PERFORMANCE RÉCURRENTE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Un événement exclusif au quartier sera présenté de façon hebdomadaire dans le quartier dans les périodes clés d'achalandage. Témoignant lui aussi de la métamorphose en cours, cet événement sera renouvelé au fil des saisons culturelles pour contribuer au rayonnement de la ville en assurant un suivi et une couverture médiatique renouvelée.

L'événement s'inspirera des prestations telles Les Géants ou de la sortie de l'Éléphant de la ville de Nantes. L'objectif étant de créer un événement rassembleur hebdomadaire. Si les Géants ont été un événement de très grand achalandage lors de leur passage à Montréal, et que l'on peut envisager des foules de 50 000 visiteurs lors des présentations ponctuels, c'est plutôt l'approche de l'installation dans sa ville d'origine qui est recherchée, soit une présence répétée et soutenue, qui crée graduellement de l'adhésion et des retours multiples des visiteurs du quartier.



*Une performance majeure, récurrente durant une saison ou une année, sera programmée afin d'offrir une expérience unique dans le Quartier Montmorency et pourra faire rayonner ce dernier en renouvelant l'intérêt des médias et des réseaux sociaux.*



1. Une station de métro unique  
Stockholm, Suède.

2,3. Esquisse intégral Jean Beaudoin  
Dévoilement du stationnement  
à marée basse.

## LES PORTAIS COMME ESPACE D'ACCUEIL DANS LE QUARTIER

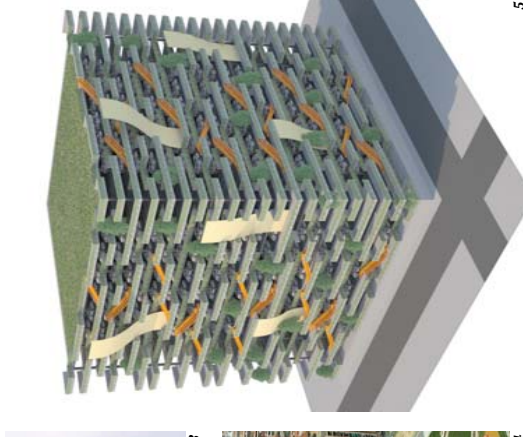
L'accueil dans le quartier est un moment essentiel de l'expérience des visiteurs et des citoyens.

Les interventions artistiques sont un levier important pour affirmer l'importance des points d'entrée que sont les quais de métro, les entrées de villes et les stationnements publics.

La station de Métro Montmorency sera investie d'une œuvre d'envergure qui marquera fortement la montée dans le quartier en surface et qui contribuera à différencier cette station lavalloise de l'ensemble du réseau qui est plus fortement associé à Montréal.

Les aires de stationnement de surface deviendront de grandes murales pour accueillir les fortes marées de véhicules durant la migration des aménagements vers des espaces sous-terrains et étagés. En période de moindre affluence, comme la période estivale, les murales seront ainsi révélées au public.

Les stationnements étagés ont le potentiel de dépasser la fonction pour devenir de véritables œuvres architecturales contemporaines, témoignant de l'identité « urbaine de nature de Laval », en enrichissant ces projets de façades végétalisées pouvant devenir des jardins verticaux et en installant sur les toitures des observatoires qui deviendront des places publiques suspendues uniques dans la région, sinon le monde.



Le arbre à Basket  
Le voyage à Nantes.

1. Terrasse de café sur les toits  
Berlin.

2. Stationnement vertical  
Chicago.

3-4. Bosco vertical  
Beer/Studio, Milan.

5. Esquisse  
Intégral/Jean Beaudoin



## RÉVÉLER LES RUES ET LES PLACES DU QUARTIER PAR DES AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES INNOVANTS

L'environnement bâti d'une ville est en mutation continue. Il est important que la vision stratégique 2018-2035 intègre cette caractéristique par un déploiement qui suit le rythme et les opportunités de développement.

Par des interventions artistiques éphémères et des aménagements transitoires, il sera possible de maintenir une qualité de l'expérience des visiteurs et des résidents durant les chantiers, ainsi que d'annoncer les transformations à venir pour que les lieux génèrent dès 2018 l'adhésion citoyenne.

Des interventions temporaires sur des sites à développer sont aussi l'opportunité de consulter et de faire des projets-pilotes qui permettront de valider la réception citoyenne et, ultimement, de consolider les concepts des espaces permanents à venir.

*Dans un travail étroit avec le service d'urbanisme et les acteurs du quartier, les composantes majeures du design urbain pourront être introduites dès dans le paysage :*

- > La rue principale Jacques-Théault sera affirmée par une promenade temporaire dont les rives commerciales seront consolidées par la présence d'un ensemble de « camions de rue » et « pop-up shop » dans des périodes d'achalandage ciblées qui seront augmentées au fil de la densification du quartier.
- > La place Claude-Léveillé sera enrichie l'été par du mobilier temporaire et l'hiver par des installations lumineuses distinctives.
- > Un grand champ de lavande, sur roue, sera déployé dans le stationnement Montmorency, pour annoncer la végétalisation du quartier.
- > Les parvis de toutes les institutions seront fortement affirmés par des land arts. Les locaux et les vitrines en attente de locataires seront habités par la culture.



1



2



3



4

1. Terrain vacant  
en face du métro Montmorency,  
Laval.

2. Claude Cormier  
Parvis du Musée des  
Beaux-Arts, Montréal.

3. Aménagement temporaire  
Parvis d'église,  
Paris.

4. Esquisse  
Intégral Jean Beaudoin  
Parvis de l'UDM, Laval.





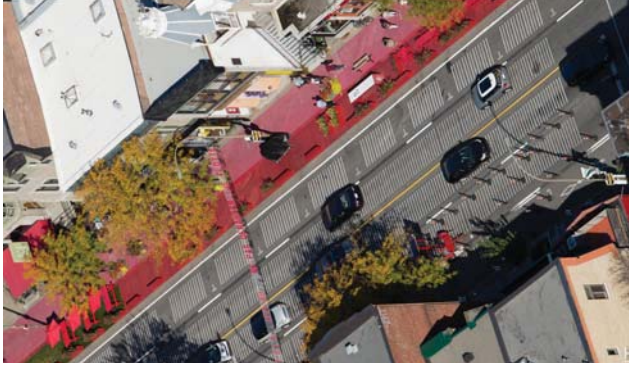
26  
BANDEROLLES AÉRIENNES



205  
BACS À FLEURS



130  
STRATÉGEMENTS RELOCALISÉS



49

La grande Terrasse Rouge  
Intégral Jean Beaudoin  
Rue Saint-Denis, Montréal.

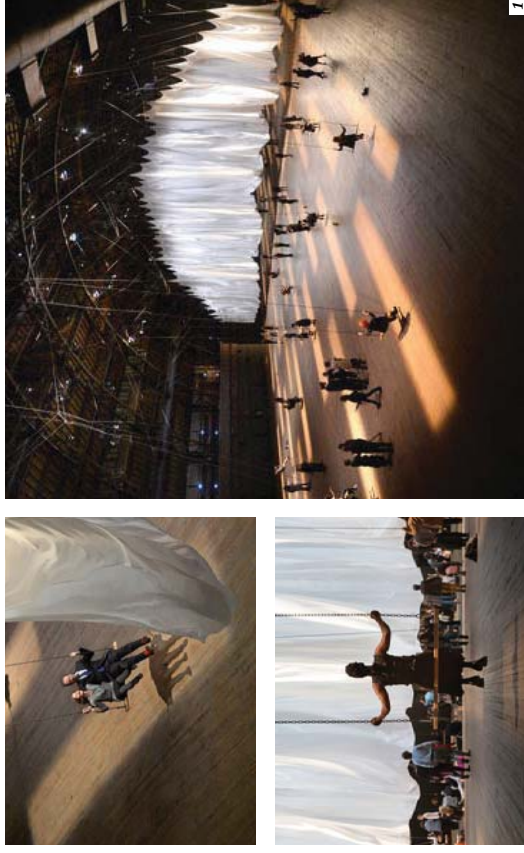
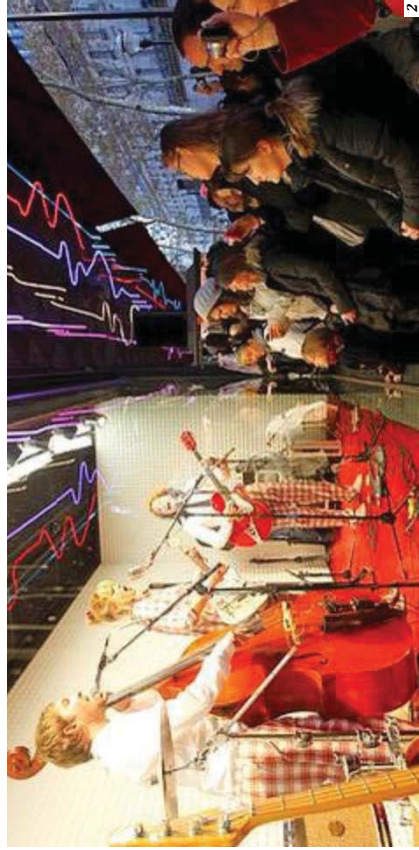


1 KM  
DE TERRASSE ROUGE



La grande Terrasse Rouge  
Intégral Jean Beaudoin  
Rue Saint-Denis, Montréal.





1. Local commercial vacant  
Rue Saint-Denis,  
Montréal.

2. Concert en direct  
Occupation immédiate et temporaire  
des vitrines.

3. Art en vitrine  
Occupation immédiate et temporaire  
des vitrines.

1. The event of a thread  
Ann Hamilton  
Manhattan, New York

2. Place Bell  
Quartier Montmorency,  
Laval.

3. Corpus  
Ann Hamilton  
North Adams, Massachusetts.

# 06

## RAYONNER PAR LA CULTURE

Le quartier Montmorency a amorcé sa métamorphose pour devenir le cœur de la ville insulaire de Laval.

Prenant source dans la présence de 6 grandes institutions, que viendront consolider 3 autres espaces collectifs majeurs, une programmation culturelle audacieuse et distinctive, imprégnée de l'énergie « transformative » de sa ville, se prolongera vers les espaces publics.

C'est la mise en synergie des lieux, des actions et des acteurs qui feront l'unicité de l'expérience urbaine.

Par une prise en charge du visiteur depuis les portails d'entrée jusqu'aux institutions et les commerces, à l'aide de la mise en lumière dynamique, de la signalétique et surtout, d'un sentier culturel qui reliera les institutions tout en comportant une propre programmation d'installation et activités innovantes.



<sup>1.</sup> Vue du quartier Montmorency depuis le centre-ville de Montréal

<sup>2.</sup> Esquisse des cinés Intégral Jean Beaudoin.

RAYONNER PAR LA CULTURE  
VERS LES CITOYENS ET VERS LE MONDE



# 07

## CALENDRIER ET BUDGET PRÉLIMINAIRES DE DÉPLOIEMENT : STIMULER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER

---

### LES RYTHMES DU QUARTIER : CALENDRIER 2018 – 2030

(Note au lecteur : voir tableau Excel budget + calendrier. Mise en page graphique pour intégration à ce dossier en cours)

**Intégral Jean Beaudoin**  
**779 Rachel Est, Plateau Mont-Royal**  
**514.564.6930**  
**atelier@ijb.ca | www.ijb.ca**